

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONSEIL DE MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 26 juin 2025 à 13h30**

Hémicycle du Pharo, Marseille

In Extenso

La séance est ouverte à 13h30
sous la présidence de Madame Martine VASSAL,
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Marzial ALVAREZ - Daniel AMAR - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARRIGHI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Corinne BIRGIN - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Stéphanie BRAISE - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Philippe CAHN - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Betty CARVOU - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Jean-Pierre CESARO - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Robert DAGORNE - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Christian DELAVET - Alexandre DORIOL - Cédric DUDIEZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Chantal GARCIA - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Christophe GONZALEZ - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Hervé MENCHON - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - José MORALES - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Philippe PIGNON - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSELL - Denis ROSSI - Alain ROUSSET - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Michel RUIZ - Paul SABATINO - Florian SALAZAR-MARTIN - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TESSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Frédéric VIGOUROUX - Ulrike WIRMINGHAUS - Ali YATSOU.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Sophie AMARANTINIS représentée par Gerard GAZAY - Julie ARIAS représentée par René-Francis CARPENTIER - Gérard AZIBI représenté par Doudja BOUKRINE - Mireille BALLETTI représentée par Emilie CANNONE - Marion BAREILLE représentée par Solange BIAGGI - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Roland GIBERTI - Nassera BENMARNIA représentée par Eric SEMERDJIAN - Julien BERTEI représenté par Denis ROSSI - André BERTERO représenté par Anne REYBAUD - Sarah BOUALEM représentée par Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Linda BOUCHICHA représentée par Laurent BELSOLA - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER représentée par Sandrine MAUREL - Martin CARVALHO représenté par Mireille BENEDETTI - Martine CESARI représentée par Jean-Pascal GOURNES - Marie-Ange CONTE représentée par Chantal GARCIA - Frédéric CORNAIRE représenté par Philippe LEANDRI - Marc DEL GRAZIA représenté par Bernard DEFLESSELLES - Vincent DESVIGNES représenté par Frédéric GUINIERI - Sylvaine DI CARO représentée par Kayané BIANCO - Eric GARCIN représenté par Romain BUCHAUT - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Samia GHALI représentée par Roland CAZZOLA - Frédéric GIBELOT représenté par Jean-Jacques COULOMB - Magali GIOVANNANGELI représentée par Gérard FRAU - Patrick GRIMALDI représenté par Claudie MORA - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Sophie JOISSAINS représentée par Stéphanie BRAISE - Vincent KORNPROBST représenté par Perrine PRIGENT - Pierre-

Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Marie MARTINOD - Michel LAN représenté par Véronique MIQUELLY - Nathalie LEFEBVRE représentée par Gaby CHARROUX - Gisèle LELOUIS représentée par Cédric DUDIEUZERE - Pierre LEMERY représenté par Cédric JOUVE - Jessie LINTON représentée par Marie BATOUX - Remi MARCENGO représenté par Jean-Pierre GIORGI - Maxime MARCHAND représenté par Yannick GUERIN - Régis MARTIN représenté par Vincent LANGUILLE - Caroline MAURIN représentée par Alexandre DORIOL - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Eric MERY représenté par Olivia FORTIN - Yves MORAINE représenté par Catherine PILA - Pascale MORBELLI représentée par Daniel AMAR - Patrick PAPPALARDO représenté par Guy TEISSIER - Didier PARAKIAN représenté par Pierre LAGET - Benoît PAYAN représenté par Anthony KREHMEIER - Roger PELLENC représenté par David GALTIER - Anne-Laurence PETEL représentée par Grégory PANAGOUDIS - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Bernard RAMOND représenté par Jean-François CORNO - Maryse RODDE représentée par Hatab JELASSI - Michel ROUX représenté par Amapola VENTRON - Michèle RUBIROLA représentée par Christine JUSTE - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Laurence SEMERDJIAN représentée par Corinne BIRGIN - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Marc FERAUD - Yves WIGT représenté par Guy BARRET - David YTIER représenté par Pascal MONTECOT - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Moussa BENKACI - Jacques BOUDON - Romain BRUMENT - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Sophie CHAVE - Lyce CHOULAK - Bernard DESTROST - Agnès FRESCHEL - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Jean-Christophe GRUVEL - Sébastien JIBRAYEL - Éric LE DISSES - Marie MICHAUD - Férouz MOKHTARI - Claude PICCIRILLO - Stéphane RAVIER - Lionel ROYER-PERREAUT - Marie-France SOURD GULINO - Françoise TERME - Jean-Louis VINCENT.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Jean-Yves SAYAG représenté à 16h00 par Didier KHELFA - Jean-Marc COPPOLA représenté à 16h00 par Audrey GARINO - Jean-Pierre SERRUS représenté à 16h15 par Christian AMIRATY - Pierre HUGUET représenté à 16h30 par Laure ROVERA - Philippe KLEIN représenté à 16h35 par Frédéric VIGOUROUX - Francis CARPENTIER représenté à 16h43 par Vincent GOYET.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Aïcha SIF à 15h00 - Anne VIAL à 15h30 - Robert DAGORNE à 15h30 - Danielle MILON à 15h53 - Gaby CHARROUX à 15h53 - Gérard FRAU à 16h05 - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES à 16h05 - René RAIMONDI à 16h15 - Lisette NARDUCCI à 16h15 - Christian PELLICANI à 16h15 - Philippe PIGNON à 16h30 - Ulrike WIRMINGHAUS à 16h33 - José MORALES à 16h33 - Philippe KLEIN à 16h35 - Yves MESNARD à 16h40 - Bernard DEFLESSELLES à 16h41.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Mesdames et messieurs, le quorum étant atteint, nous allons déclarer ouverte cette séance du Conseil métropolitain. Merci, tout le monde.

Mes chers collègues, avant toute chose, je souhaiterais que nous prenions un petit moment pour rendre hommage à trois de nos élus qui ont eu un engagement très fort pour notre territoire, qui ont marqué ce territoire et qui, malheureusement, sont décédés dans un temps très court et très récemment. Il s'agit bien sûr de Georges Rosso, d'Olivier Frégeac et de Roger Meï.

Avant d'être des élus, c'étaient tout d'abord des amis, de vrais amis en politique. Je tiens à le souligner, parce que ce sont des termes qui ne sont pas souvent employés et qui sont surtout parfois un peu dévoyés, mais en tout cas, je les considérais comme de vrais amis.

D'abord, Georges Rosso, son départ a marqué la fin d'une période, la fin d'une époque. Il laisse bien sûr un vide immense non seulement dans sa commune du Rove, mais aussi au sein de notre Métropole, où il siégeait en tant que Vice-Président depuis longtemps. Je suis très fière de l'avoir eu à mes côtés. Georges, c'était plus qu'un maire, c'était une figure locale, une conscience politique, un homme de conviction. Son engagement n'a jamais failli, ni avec le temps, ni face aux épreuves et son regard chaleureux, son franc-parler vont beaucoup nous manquer.

Je voudrais également saluer la mémoire d'Olivier Frégeac. Son départ a été extrêmement brutal, il nous a vraiment tous bouleversés. Olivier était un maire, c'était un serviteur de la République, c'était un homme de terrain. Il était profondément attaché à sa commune de Peyrolles-en-Provence, aux Peyrollais, aux Peyrollaises et à toute la Provence. D'ailleurs, il suffit de regarder tout ce qu'il a accompli quand il a été Président du Grand Site Concours Sainte-Victoire pour mesurer la trace qu'il laisse derrière lui. Conseiller métropolitain également délégué à la gestion des risques, Olivier était respecté de tous pour ses compétences et aussi pour sa sérénité, aussi pour son calme, aussi pour son sens de l'intérêt général. Nous lui rendrons hommage le 19 juillet prochain au lac de Peyrolles-en-Provence, à l'occasion de la troisième nocturne de Capital Bleu et j'espère que vous serez nombreux et nombreuses ce jour-là autour du lac. Et nous allons, vous avez peut-être dû le voir, au cours de ce Conseil, mettre une délibération pour présenter une dénomination de la base nautique de Peyrolles-en-Provence, qui portera son nom.

Je remercie Sandrine Frégeac qui est parmi nous aujourd'hui et qui a accepté que nous puissions mettre cette base nautique au nom d'Olivier, et je lui redis toute mon affection. Ma chère Sandrine, c'est la mémoire d'Olivier comme on l'a dit toutes les deux et comme on le dit fréquemment, on continuera à la mettre en avant. Elle vivra à travers tous ces projets magnifiques qu'il a portés, pas que pour sa commune et surtout au travers des liens que nous avons tissés avec chacun d'entre nous.

Je voudrais aussi saluer la mémoire d'un autre grand serviteur du territoire, Roger Meï. Pendant plus de 40 ans, il a exercé la fonction de maire de Gardanne avec un engagement très près de ses habitants. Il s'est battu pour accompagner la fermeture du bassin minier, tournant ainsi une page douloureuse de l'histoire locale, n'est-ce pas, mon cher Jean-Pascal ? Et cela, sans jamais abandonner ni les hommes, ni les femmes qui étaient concernés. Il a aussi pris le soin courageux d'ouvrir ce centre de soins palliatifs, la Maison, à une époque où la société détournait bien trop souvent le regard de la souffrance des personnes qui subissaient le sida ou qui arrivaient en fin de vie. Il a marqué les esprits en ouvrant sa commune à des familles marginalisées. Il refusait l'indifférence, en rappelant toujours avec pudeur que lui aussi avait connu la pauvreté. Roger restera aussi une figure marquante de notre territoire et son empreinte vivra aussi longtemps, non seulement dans la mémoire de Gardanne, mais aussi bien au-delà.

Nous avons perdu trois amis d'exception, et en leur mémoire, je vais vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence.

(Une minute de silence est observée en mémoire de Georges Rosso, Olivier Frégeac et Roger Meï).

Merci. Mes chers collègues, la vie continue. Et surtout, je voudrais vous dire qu'aujourd'hui, on a une séance qui va être un peu longue - je tiens à m'en excuser auparavant - mais nécessaire. Je préférerais faire une seule séance plutôt que de vous faire revenir au mois de juillet, donc il faudra un peu de patience. Essayez d'être courts et efficaces, comme vous l'êtes habituellement dans vos interventions.

Et surtout, c'est une séance qui est importante, parce qu'aujourd'hui, nous avons une Métropole qui va bien, une Métropole qui avance sur ses priorités. D'ailleurs, cela fait deux années consécutives que la Métropole se désendette, et je le souligne, sans augmenter la fiscalité. Il n'y a pas et il n'y aura pas un euro de hausse d'impôt supplémentaire. Cela, malgré les charges que nous assumons, les charges, la fameuse DSC, les attributions de compensation, ces fameuses attributions de compensation qui ont fait couler tant d'encre, notamment la DSC versée à la ville de Marseille, ainsi qu'à toutes les autres communes, les investissements massifs qui ont été faits dans les transports de la part de la Métropole, les investissements qui sont faits sur tout le territoire, les financements de tous les projets de ce territoire.

Et malgré les embûches, malgré l'effort que nous faisons pour aider l'État à essayer de passer un certain cap avec ces 45 millions que nous donnons au gouvernement de la République actuellement. Nous pouvons dire que c'est une réussite et c'est une vraie réussite.

C'est une vraie réussite et je veux remercier, si vous le permettez, en premier lieu, Monsieur le Directeur Général des Services, notamment les agents métropolitains, qui travaillent avec beaucoup de rigueur, qui suivent les préconisations de l'ensemble des élus, l'ensemble de ceux et celles qui ont des responsabilités, qui ont des délégations.

Et je voudrais vraiment vous remercier pour cet engagement contre vents et marées, je vais dire, vous tenez bien le cap, vous tenez bien la barre. Et aujourd'hui, on peut dire que les choix qui ont été faits sont des choix d'abord courageux et ce sont des choix qui permettent de stabiliser la Métropole, et surtout, de montrer qu'elle est bien sur les rails. Et je pense que l'on peut s'en réjouir.

On aura l'occasion de revenir, lors de la présentation du compte administratif et du budget supplémentaire, sur l'excellent travail qui a été fait par notre ami Didier Khelfa depuis toutes ces années, mais en tout cas, on peut être fier et vous pouvez être, chacun et chacune, très fiers de ce que nous avons fait.

Je voulais vous dire en propos introductifs, lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'élire Présidente de cette belle institution, que désormais, cette Métropole, c'est de notre responsabilité d'en faire quelque chose. Et je pense qu'aujourd'hui, on peut dire bravo, parce que véritablement, on est arrivé à faire rayonner cette Métropole.

Mes chers collègues, nous avons aujourd'hui, plusieurs délibérations qui vont dans le sens de la solidarité, le sens de la protection, le sens de la sécurité. Et je suis très heureuse que nous votions ce jour. J'espère que l'on aura un vote favorable sur la gratuité des transports en commun sur tout le territoire métropolitain pour les enfants de 0 à 10 ans révolus et pour les personnes de 65 ans et plus.

C'est une mesure de solidarité, mais qui va aussi soutenir le pouvoir d'achat de celles et de ceux qui en ont le plus besoin, notamment les familles avec des jeunes enfants et aussi pour ceux et celles, et vous connaissez mon attachement aux personnes du bel âge, qui sont à la retraite. 90 % des retraités de ce territoire, si ce n'est pas 95, ont des retraites infimes et minimes et qui souvent ne se déplacent pas, parce qu'ils n'ont pas les moyens de mettre 20 ou 30 euros dans un déplacement de transport en commun. Donc, pour ces personnes-là, j'ai décidé d'appliquer cette gratuité dès la rentrée prochaine au 1^{er} septembre. Il faut qu'elle soit votée au Conseil métropolitain et on peut dire que c'est une avancée assez considérable.

Nous maintenons également la gratuité pour les forces de l'ordre, de sécurité, que ce soient les policiers, les gendarmes, les pompiers, les surveillants pénitentiaires, les douaniers

également et les personnes en situation difficile, puisqu'il y a des tarifs adaptés qui existent pour ces personnes-là. En tout cas aujourd'hui, j'espère et je suis ravie de voir cette concrétisation.

J'espère aussi que nous allons avoir une utilisation encore plus importante de la totalité de nos transports, mais nous y reviendrons, puisque cette révolution est engagée et c'est une révolution qui va changer véritablement le visage de notre territoire.

Mes chers collègues, vous le savez également, la sécurité, c'est le deuxième enjeu prioritaire pour les Français et les Françaises. Et à la Métropole, nous agissons aussi pour la sécurité du quotidien. Je pense en premier lieu à nos parkings, qui sont désormais des espaces sûrs, propres, accessibles à tous, à toute heure. C'est tolérance 0 contre ceux qui troubent l'ordre public et personne ne devrait avoir peur en sortant le soir.

En tout cas, sachez que nous avons pris nos responsabilités. Nous avons déjà renforcé le gardiennage, nous avons installé des caméras, des dispositifs de vidéosurveillance, des *speed gates*, des contracteurs, et ce, 7 jours sur 7 dans l'ensemble des parkings.

Les premiers résultats sont très prometteurs. Les infractions et les incivilités ont vraiment diminué de manière très significative. Et à titre d'exemple, je prends le parking Charles de Gaulle à Marseille, les vols des véhicules ont chuté considérablement. On est passé, pour vous donner un ordre d'idée, de 12 vols en avril 2024 à 0 au mois de décembre.

Cela prouve bien que quand on fait les choses dans ce sens-là, nous avons des résultats. En tout cas, on continuera en renforçant ces mesures de sécurité sur les autres parkings au fil de l'eau. Et nous ne relâcherons absolument pas nos efforts, ni pour la sécurité des habitants, ni non plus pour la sécurité de nos agents. Et c'est dans ce sens que d'ailleurs nous allons doter nos agents des transports dans le groupe d'assistance et de protection dans tous les transports en commun, d'arme non létale de type matraque. Cela sera fait à l'automne. Madame Pila y reviendra et on rediscutera tout à l'heure. C'était pour nous une nécessité, mais c'était aussi une évidence, parce que pour nous, la sécurité, ce n'est pas une option. C'est un droit et ce droit doit s'appliquer à toutes et à tous.

En parallèle, nous poursuivons cette révolution de la transformation sur l'ensemble de notre territoire. A ce titre, je viens de réaffirmer et je tiens à le dire ici devant l'hémicycle et l'ensemble des élus, que mon engagement est total. Je le redirai lors du GIP mobilité qui aura lieu la semaine prochaine, sur le projet du BHNS d'Aix-la-Duranne. C'est un projet qui est attendu, c'est un projet qui est indispensable pour améliorer la mobilité dans les transports, et surtout, la mobilité des habitants de tout ce périmètre, où on a une ville dans la ville avec la Duranne, avec la zone industrielle de l'Arbois, avec toute la zone des Milles.

Vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier pour mener à bien ce projet, qui avance bien. On y reviendra plus en détail la semaine prochaine lors du GIP. J'espère que vous serez présents au niveau de la ville d'Aix pour pouvoir entendre les plannings qui vont être proposés.

En tout cas, ici à Marseille, les choses changent, puisque nous avons inauguré il y a 15 jours maintenant la place Castellane, cette belle place Castellane, enfin, avec un moment historique qui a été la remise en eau de cette fameuse fontaine qui avait accueilli le Philharmonique en son temps, et surtout le passage du tramway – cela aussi, c'est historique – qui a traversé la place pour aller, pour l'instant, jusqu'à Cantini, mais d'ici peu, on ira jusqu'à la Gaye et on viendra de Capitaine Gèze, donc là aussi, c'est une belle révolution de l'ensemble des transports.

C'est aussi un beau moment qui nous a tous réunis d'ailleurs, et on montre bien que les choses sont réalisées. Et franchement, quand une offre comme celle-là est réalisée, elle dépasse souvent celles et ceux qui l'ont portée. Ce n'est pas grave. L'important, c'est que la Métropole fait de beaux projets, et si chacun et chacune, dans certaines municipalités se les approprie, tant mieux. L'important c'est de dire les choses, c'est de les faire et c'est plutôt bon signe.

Et comme le disait, si vous le permettez, André Malraux : « Les grandes œuvres ne sont jamais la propriété d'un seul homme (ou femme à l'époque). Elles finissent toujours par appartenir à ceux qui les aiment. » L'appropriation est beaucoup plus sincère que les flatteries et nous ne faisons pas ces choses pour nous-mêmes, mais pour nos habitants et nous les faisons pour les habitants des 92 communes de la Métropole, que ce soit à Marseille, à Aix, à Aubagne, à Miramas, à Istres. Je ne vais pas citer les 92, parce que cela va être trop long, mais sur la totalité des territoires, pour cette Métropole, pour son attractivité, mais aussi pour ses habitants, et surtout pour nos futures générations, que ce soient nos enfants et nos petits-enfants.

Nous avons les idées, nous avons la méthode et nous avons les résultats et continuons d'avancer ensemble au service de ce territoire que nous aimons tant. On peut faire de la politique politique tous les matins. Ce n'est pas mon style, mais on peut aussi réaliser des projets. Ce qui m'intéresse, c'est de faire le boulot, réaliser les projets, les sortir de terre et que tout le monde soit très heureux sur ce territoire.

En tout cas, je crois que nous, les élus, nous sommes attendus. Nous sommes attendus sur le concret. Cela change peut-être un peu, peut-être que l'on ne communique pas assez. On va laisser de côté les procès d'intention, on va laisser de côté les leçons faciles, on va laisser de côté le « ce n'est pas moi, c'est l'autre ». En tout cas, chacun doit s'appliquer dans son domaine de compétence. Et quand on s'applique et quand on travaille dans l'intérêt général, on va toujours vers de bonnes choses, et surtout, on est très content et on dort très bien le soir. Alors, en avant, on continue, et on va même accélérer. Merci.

(Applaudissements.)

Nous avons aussi l'installation de nouveaux élus. Nous avons Betty Carvou, qui rentre au Conseil métropolitain pour Peyrolles-en-Provence. Bienvenue, Betty. Nous pouvons l'applaudir.

(Applaudissements.)

Notre maire du Rove, Paul Sabatino.

(Applaudissements.)

Et Monsieur Ali Yatsou, qui remplace Monsieur Frank Ohanessian.

(Applaudissements.)

RAPPEL DES RÈGLES DE DÉPORT

La loi relative à la transparence de la vie publique impose aux élus locaux d'exercer leurs fonctions avec dignité, probité et intégrité. Ceci implique de veiller à prévenir ou à faire immédiatement cesser tout conflit d'intérêts entre l'intérêt de la Métropole et d'autres intérêts publics ou privés de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant impartial et objectif de vos mandats métropolitains.

Une fois caractérisé, un conflit d'intérêts emporte des conséquences pénales et administratives. C'est pourquoi j'invite celles et ceux qui pourraient être concernés à se déporter.

Je vous remercie donc d'une part, de vous abstenir de participer au vote des rapports problématiques vous concernant, et d'autre part, de vous signaler aux assemblées afin que vos déports soient mentionnés au procès-verbal.

Plus généralement, si vous avez des doutes sur votre situation, je vous invite à vous rapprocher de Madame la référente déontologique, qui saura vous apporter tout conseil utile en la matière.

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DES COMPTES-RENDUS

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je soumets à votre approbation le procès-verbal de la séance métropolitaine du 27 février 2025. Y a-t-il des observations ? (*Aucune observation.*) Puisqu'il n'y a aucune observation, je le considère comme adopté.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 27 février 2025 est adopté à l'unanimité.

II – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

III – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 3 AVRIL 2025

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes-rendus des décisions de la Présidente et du Bureau vous ont été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

IV – INFORMATIONS AU CONSEIL

Madame LA PRÉSIDENTE.- Deux informations vous ont été également adressées avec les documents de séance. Il s'agit à la fois :

- Des tableaux des marchés notifiés,
- L'avis de la CRC à la suite de la saisine de la société Irizar France.

Nous attaquons les rapports.

V – EXAMEN DES RAPPORTS

Madame LA PRÉSIDENTE.- La Commission finances, budget, patrimoine et administration générale, mes chers collègues, je vous propose de procéder aux deux élections après l'examen des rapports de la Commission des finances, afin de laisser les derniers arrivants s'installer. Monsieur Khelfa du rapport 3 au 16.

FINANCES, BUDGET, PATRIMOINE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE (14h05)

3. FBPA-003-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - budget principal

Monsieur Didier KHELFA.- Avis favorable de la commission sur l'ensemble de ces rapports, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ou des observations du 3 au 16 ? (*Pas d'autre intervention.*) Monsieur Canicave, vous avez la parole.

Monsieur Joël CANICAVE.- Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, mes chers collègues, il est dans nos institutions, des rituels immuables, et le mois de juin est celui où les collectivités territoriales ou les intercommunalités

doivent examiner les comptes de gestion et les comptes administratifs. Comme il est d'usage, j'interviens au nom de mon groupe afin d'apporter une appréciation globale sur l'ensemble de ces comptes et notre présidente, Sophie Camard en fera de même tout à l'heure pour les budgets supplémentaires.

Tout d'abord, si vous le permettez, un mot du contexte actuel. Nous sommes confrontés, la Métropole comme l'ensemble des collectivités territoriales, et aussi pour ce qui me concerne, la Ville de Marseille, à une équation budgétaire et financière à plusieurs inconnues. Cela va d'une situation internationale anxiogène qui n'en finit pas de peser sur des perspectives économiques de plus en plus incertaines à un État en prise avec ses turpitudes budgétaires, qui l'incite aujourd'hui à faire les poches des collectivités territoriales.

Si vous me le permettez, parce que sur ce sujet-là, j'ai vraiment une colère assez profonde, je voudrais rappeler à notre représentation métropolitaine deux données chiffrées, qui sont incontestables, incontestées et qui sont partagées par tous. C'est le fait que sur l'ensemble de la dette de l'État français, les collectivités territoriales ne sont impactées que par 9 % de cette dette, et qu'en revanche, l'investissement en France correspond à 70 %, du fait des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, vouloir faire la poche des collectivités territoriales, c'est à la fois particulièrement injuste par rapport au ratio de l'endettement des collectivités par rapport à l'endettement de la France. C'est premièrement très injuste, et c'est, deuxièmement contre-intuitif économiquement. Si demain, les collectivités territoriales sont privées de moyens, elles ont déjà fait beaucoup d'efforts sur leur budget de fonctionnement, elles ne pourront plus en faire pour la plupart d'entre elles et ce sont donc les investissements qui vont en pâtrir. Si les investissements en pâtissent, ce sont les entreprises et l'emploi. Et donc, on va revenir à quelque chose de complètement aberrant, c'est-à-dire que cela va recreuser les déficits de la France.

Je crois qu'il faut simplement que ceux qui peuvent agir sur le gouvernement qui en sont plus proche, le fassent si c'est possible, parce que l'ensemble des collectivités territoriales ne va pas pouvoir supporter longtemps ces mesures particulièrement injustes, je l'ai déjà dit. Mais pour revenir à notre Métropole, puisque c'est le but de ces rapports, comme notre collègue Didier Khelfa nous l'a dit en Commission, les indicateurs de gestion des différents comptes administratifs confirment la légère amélioration amorcée les années précédentes avec un désendettement qui est passé en 2024 sous la barre des 3 M€ pour l'ensemble des budgets.

Monsieur Didier KHELFA.- 3 Md€.

Monsieur Joël CANICAVE.- Oui, 3 Md€, effectivement. Il est vrai qu'avoir 3 M€ d'endettement, ce serait merveilleux, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. C'est vrai que cela a baissé, il faut le reconnaître et c'est une très bonne chose. Une exception néanmoins à cette baisse, c'est le budget annexe Transports. Je l'avais déjà dit dans une précédente intervention, c'est un budget annexe. Il faudra, année après année, réfléchir à son évolution et à sa consolidation, parce qu'il est essentiel, il est le cœur du réacteur peut-être de ce que fait la Métropole.

Cela a été dit et Didier Khelfa nous l'a dit en Commission pour la Métropole. Et je sais que nous tous, nous nous efforçons de faire des économies de gestion et d'avoir une stratégie rationnelle de gestion de la dette, ce qui n'est pas un objectif en soi, mais une condition nécessaire, malheureusement pas toujours suffisante pour rendre un service public de qualité que nos concitoyens sont en droit d'attendre.

Reste pour la Métropole que si la dynamique programmée en matière d'investissement reste ambitieuse avec près de 10 Md€ d'autorisation de programmes ouvertes, ce niveau d'engagement masque un décalage croissant entre la programmation et l'exécution réelle.

Certaines opérations majeures ont connu des retards ou des reports, en particulier dans le domaine des infrastructures, ce qui limite la portée de la dépense publique. Par exemple,

sur les 430 millions programmés sur le budget principal en matière d'équipement, seuls 380 millions ont été mandatés, soit un taux de réalisation de 88 % inférieur à l'objectif des 95 % fixés initialement.

Il en est de même concernant le budget annexe des transports, qui en matière de dépenses d'équipement, connaît un taux de réalisation de 85 %, des niveaux de dépenses dans ce domaine qui restent en deçà des objectifs du pacte financier et fiscal que nous avons tous voté ensemble.

Néanmoins, vous l'avez dit, Madame la Présidente, dans l'introduction, nous constatons que l'engagement pris de la mise en œuvre d'une vraie dotation de solidarité communautaire a pu être tenue en 2024 et qu'il le sera également en 2025 et nous nous en réjouissons.

Mes chers collègues, nous pouvons légitimement nous inquiéter de la suite, compte tenu de la dégradation générale du cadre budgétaire et le cas des comptes administratifs en amélioration et peut-être révolus.

Notre groupe s'abstiendra sur l'ensemble de ces rapports. Je vous ai dit tout à l'heure, de 3 à 31, mais vous allez les scinder en deux, sur tous les comptes de gestion et tous les comptes administratifs.

Je ne pourrais pas terminer cette intervention sans dire un mot pour notre collègue Didier Khelfa. On pourrait exprimer tout un tas de qualificatifs plus flatteurs les uns que les autres, je vais essayer de n'en garder que quelques-uns pour ne pas le faire trop rougir. Je pense que, et tout le monde reconnaît, sa grande compétence en matière financière, son sens inné du travail collectif, on l'a tous mesuré quand on a établi ensemble tout un tas de documents, notamment le pacte financier et fiscal et son obstination farouche à respecter les engagements qui ont été pris, sont parmi d'autres, des qualités qu'il possède et qui font qu'avec le maire de Marseille, nous avons pris un plaisir sincère à travailler avec lui. Et nous lui souhaitons le meilleur dans les nouvelles fonctions qui seront bientôt les siennes. Merci de votre attention.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Canicave. Alors, vous vous doutez bien que je vais faire un hommage à Monsieur Khelfa, mais j'attends d'abord qu'il vote le compte administratif, on ne sait jamais. Je le ferai tout à l'heure, bien entendu.

Tu répondras, je pense, globalement. Vous vous abstenez, si j'ai bien compris déjà, du 3 au 16 sur les comptes de gestion. Très bien. On va le faire rapport par rapport, puisque c'est l'obligation. Ensuite, on passera au compte administratif, où je dois quitter la séance. C'est la raison pour laquelle on le fait en deux temps.

Sur le rapport numéro 3 (deux abstentions). C'est adopté.

Rapport n°3, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

4. FBPA-004-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Assainissement"

Le rapport numéro 4, même vote ? Même vote.

Rapport n°4, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

5. FBPA-005-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - budget annexe "centre de formation d'apprentis"

Le rapport numéro 5, même vote ? Même vote.

Rapport n°5, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

6. FBPA-006-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - budget annexe "crématoriums"

Le rapport numéro 6, même vote ? Même vote.

Rapport n°6, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

7. FBPA-007-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Eau"

Le rapport numéro 7, même vote ? Même vote.

Rapport n°7, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

8. FBPA-008-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - budget annexe "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"

Le rapport numéro 8, même vote ? Même vote.

Rapport n°8, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

9. FBPA-009-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Immobiliers d'entreprises"

Le rapport numéro 9, même vote ? Même vote.

Rapport n°9, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

10. FBPA-010-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Marché d'intérêt national"

Le rapport numéro 10, même vote ? Même vote.

Rapport n°10, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

P. Huguet, J-M. Signes, A. Sif, G. Cristiani, , J-D. Ciot, D. Rossi, C. Burle, D. Galtier et H. Pons ne prennent pas part au vote

11. FBPA-011-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Opérations d'aménagement"

Le rapport numéro 11, même vote ? Même vote.

Rapport n°11, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

12. FBPA-012-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Parkings"

Le rapport numéro 12, même vote ? Même vote.

Rapport n°12, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Aix – Pays d'Aix

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

13. FBPA-013-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Ports de plaisance"

Le rapport numéro 13, même vote ? Même vote.

Rapport n°13, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

14. FBPA-014-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Prévention et gestion des déchets"

Le rapport numéro 14, même vote ? Même vote.

Rapport n°14, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

15. FBPA-015-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - budget annexe "régie d'action sociale"

Le rapport numéro 15, même vote ? Même vote.

Rapport n°15, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

16. FBPA-016-26/06/2025-CM - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget annexe "Transports"

Le rapport numéro 16, même vote ? Même vote.

Rapport n°16, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

17. FBPA-017-26/06/2025-CM - Election d'un président de séance pour le vote des comptes administratifs de l'exercice 2024

Maintenant, je rapporte le rapport numéro 17 et il est nécessaire, conformément aux dispositions légales, de procéder à l'élection du Président de séance pour l'adoption des comptes administratifs. Je vous propose de le faire à main levée. J'ai bien reçu la candidature de Monsieur Didier Khelfa. Je demande à ceux qui s'opposent à ce que ce soit monsieur Khelfa qui préside la séance du compte administratif de lever la main. Très bien. Qui s'abstient ? Très bien. Monsieur Khelfa, vous êtes élu à l'unanimité pour présider la séance des comptes administratifs et je vous invite à prendre ma place.

(Applaudissements.)

Rapport n°17, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Le groupe Pour une Métropole du Bien Commun ne prend pas part au vote.

Abstention du groupe RPR et Indépendants

(Madame la Présidente quitte la tribune. Monsieur Didier Khelfa prend la présidence de séance).

18. FBPA-018-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget principal

Monsieur Didier KHELFA.- Mes chers collègues, je vous propose de poursuivre cette séance et de procéder au vote des différents comptes administratifs. Je vous rappelle que nous en avons 14, puisque nous avons un budget principal, 13 budgets annexes et qu'il est important de voter budget par budget.

J'ai un réel plaisir à être parmi vous. C'est vrai que j'ai l'habitude de cette tribune, notamment concernant les Conseils d'exploitation de la régie M+. Mais là, de vous avoir en face, c'est quand même très impressionnant finalement. La Présidente a dit de faire vite, donc je vais essayer de faire vite, parce que la séance va être longue.

Je reprendrai la parole tout à l'heure sur le budget supplémentaire, mais là concernant les comptes administratifs, je crois qu'il faut se rappeler d'où on vient. Notamment le gros travail qui avait été fait collectivement, et tu l'as souligné, Joël, dans tes propos, on avait collectivement posé une trajectoire. On avait posé un certain nombre de règles que nous avons tenues sur l'exercice 2024. Et on va le voir budget par budget, on a tenu nos engagements.

Quand on a travaillé et mis en place cette méthode imposée par la loi 3DS, quand on a mis collectivement cette méthode et qu'on l'a travaillée ensemble, et la Présidente l'a dit dans ses propos liminaires, on est arrivé à quelque chose de construit et d'abouti. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on arrive à tenir nos engagements et surtout, que l'on arrive à faire avancer cette Métropole dans l'intérêt de nos habitants.

Un petit rappel de ce pacte financier fiscal en termes de trajectoire, nous avions posé, notamment sur deux budgets qui nous intéressent au plus haut point, 400 millions sur le budget principal, 300 millions sur le budget annexe transport, donc 700 millions sur ces deux budgets.

Pour répondre à l'intervention de Joël tout à l'heure, en partie, on a quand même, sur l'exercice 2024, fait 646 millions. Sur les 700 initialement prévus dans le cadre de la trajectoire, on a réalisé 646 millions, ce qui n'est pas loin des 95 % que l'on s'était fixé. En effet, en cours d'année, on prend des décisions modificatives et en fonction de l'avancement des projets, on rajoute parfois des crédits d'équipement et c'était le cas l'année passée sur le budget principal. On est passé de 400 à 430 millions. Mais dans la trajectoire posée, on a réalisé 93 % des crédits d'équipement que nous avions prévus.

Juste quelques chiffres, parce que je ne vais pas vous abreuver de chiffres, mais simplement quelques éléments clés. Tout budget confondu, le budget de la Métropole, ce sont 4,8 Md€. 2,9 milliards en fonctionnement, 1,9 milliard en investissement. Tout budget confondu et je dis bien les 14 budgets, on a réalisé dans le cadre de notre PPI, Programmation pluriannuelle d'investissement, 768 M€ investis sur notre territoire à travers les différents budgets.

Cela a été dit à deux reprises. Pour la première fois de l'histoire de la Métropole, la dette globale, la dette consolidée a baissé. Cette dette a baissé de 84 M€. Alors, ce n'est pas grand-chose à l'échelle de 3 milliards, mais c'est énorme pour nous. On a inversé la trajectoire et on se met dans la trajectoire voulue dans le cadre du pacte financier. On est passé en dessous des 3 Md€ au niveau de la dette consolidée. Et cela, il faut le souligner. 2024, c'est la première fois que l'on inverse la tendance de cette dette.

Si je regarde plus particulièrement le budget principal, deux chiffres juste pour que l'on s'en souvienne. En dépenses, c'est 1 774 000 000 d'euros. En recettes, c'est 1 897 000 000 d'euros. Cela veut dire que sur l'exercice sur le budget principal 2024, on fait un excédent de fonctionnement de 123 M€.

Si je l'agrège aux 50 millions, qui étaient de l'excédent reporté, nous sommes sur un résultat excédentaire sur la section de fonctionnement de 173 M€. Alors, vous allez me dire : « Oui, on peut toujours trouver le côté un peu faiblard. » C'est un peu moins que 2023. En 2023, nous avions fait 211 M€. Mais j'ai ressaisi la balle au bond et j'ai dit : « Non, 173 M€, c'est énorme. » Énorme eu égard au contexte que Joël a souligné, eu égard aux incertitudes qui pèsent sur nous, eu égard aux notifications de base à la fraction FCTVA et qui étaient erronées.

Donc, tout cela cumulé, les 173 M€, c'est un résultat de fonctionnement qui est énorme. Après, si je regarde uniquement les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement, j'enlève les opérations d'ordre, vous y êtes habitués, je suis à un taux de consommation de 97 %

sur les dépenses. 97 % des dépenses réalisées. Et en recettes, 101 %. On est allé au-delà de ce que l'on avait prévu.

Parce que l'on a un service Finances qui travaille au quotidien d'arrache-pied, parce que l'on a un Directeur Général des Services qui est omniprésent et qui met la pression à tous les niveaux. Parce que l'on arrive à travailler ensemble, que ce soit le service, que ce soit le DG, que ce soit le Vice-Président, au quotidien et que l'on arrive à faire passer les choses et les messages. Si on ne regarde que cela, oui on se dit : « Ce n'est pas mal. »

Sur la section d'investissement, sur le budget principal toujours, on a un déficit de 78 M€. 78 M€ auxquels s'ajoute le déficit reporté de l'année intérieure de 24,5 millions, ce qui fait, si j'enlève les restes à réaliser, un déficit de la section d'investissement de près de 97 M€. Ce déficit d'investissement, dans le cas de l'affectation de résultats, on viendra le couvrir. Nos 173 millions permettront de couvrir déjà ce déficit et ce besoin d'investissement.

On l'a dit, dans le pacte financier et fiscal, on avait défini un certain nombre de critères et de ratios cibles, notamment en matière d'épargne brute. L'épargne brute principale, ce sont 276 M€, ce qui fait un taux de 14,7 %. Je rappelle que dans le pacte, on avait mis une cible à 15 %. On n'est pas loin.

Je l'ai dit, la dette globale baisse, mais sur le budget principal, elle baisse aussi, pour la deuxième année consécutive sur 2024, -150 M€. -150 M€, auxquels on ajoute les 57 millions de l'année 2023, cela fait pas mal, puisque là aussi, il y avait le seuil fatidique ou le plafond des 2 Md€ sur le budget principal. Aujourd'hui, on est à 1 milliard 836 millions d'encours de dette.

Notre capacité de désendettement, là aussi on l'avait souhaité en dessous des 8 ans. On est à 6,7 ans. 6,7 ans de CDD, de capacité de désendettement. Et tout cela, Joël, et mes chers collègues, en respectant les engagements que nous avions pris dans le cas de la trajectoire. On l'a dit, ce sont 400 millions qui se sont transformés en 430 millions sur le budget principal, mais aussi cette fameuse dotation de solidarité, cette DSC que nous avons portée en 2024 à 44 M€.

Donc oui, nous avons sur l'exercice 2024, de bons résultats, peut-être pas exceptionnels, mais en tout cas, vu le contexte et les incertitudes, je considère que l'on peut s'enorgueillir de cela. Puis, comme je le dis, il est surtout conforme au pacte que nous avons voté.

Si je regarde le budget annexe transport, oui c'est le budget qui nous pose un peu plus de soucis, Joël. Je rappelle que la participation du budget principal en 2024 conformément au pacte était de 128 M€. On réalise un excédent d'exploitation sur ce budget de 92 M€. On a un déficit d'investissement de 119 M€. Notre épargne brute s'établit à 55 M€, soit un taux de 6,7.

Oui, les ratios ne sont pas ceux que l'on attend, mais on sait très bien que c'est un budget qui est en délicatesse, et surtout, sur lequel dès le vote du budget 2025, on a mis un certain nombre de signaux d'alerte. L'encours de la dette sur ce budget a progressé de 12 %, on peut dire que oui, elle baisse ailleurs. Sur ce budget à proprement parler, la trajectoire est haussière, je le constate, 12,3 %. Elle atteint aujourd'hui un montant de 840 M€ en fin d'exercice. On a tenu le cap, parce que 300 M€ initialement prévus, on a réalisé 274 millions, quand on connaît les difficultés à faire avancer de gros projets en matière de mobilité et de transport.

Je pourrais rentrer dans le détail sur les taux de réalisation, sur notamment la section d'exploitation. Sur la section d'exploitation, on a réalisé 102 % des dépenses et 98 % des recettes. On est vraiment à budget tendu, mais on essaye de le tenir. Sur la section d'investissement, 86 % des dépenses d'investissement et 75 % des recettes réelles.

Je l'ai dit, je ne vais pas vous abreuver de chiffres, mais on a un budget qui nous pose souci, qui est en délicatesse, sur lequel, vous verrez tout à l'heure, dans le cadre du budget supplémentaire, on ira donner des efforts supplémentaires. On ira donner des efforts supplémentaires, parce que là, on ne respectera pas le pacte, on ne respectera pas la

subvention d'équilibre qui était prévue en 2025. On ira donner encore plus pour permettre à ce budget de s'en sortir.

Dernier chiffre clé sur le compte administratif du budget déchet avec un excédent cumulé de fonctionnement de 74 M€, un déficit d'investissement de 31 M€, un encours de dette qui baisse, -14 M€ sur ce budget-là. Notre capacité de désendettement sur ce budget est de 0,97 an, ce qui est quasiment proche de 0. Tout cela pour dire que l'on a aussi réalisé près de 40 millions d'investissements. C'est un budget qui est, là aussi actif, mais qui s'autonomise.

Je rappelle que dans le cadre du pacte financier et fiscal, nous avons posé la volonté de l'autonomisation du budget annexe déchets. On est vraiment dans ce cadre-là. Je vous fais grâce de tous les autres budgets annexes, c'était juste pour vous montrer en quelques chiffres ce que la Métropole, à partir du moment où elle s'est posée dans le cadre de sa trajectoire financière et budgétaire, est capable de faire, tout en maintenant des niveaux d'investissement élevés qui nous permettent de réaliser ce qui est prévu sur l'ensemble des territoires et dans l'ensemble des politiques publiques.

Et cela, on ne peut le faire que parce qu'il y a eu ce pacte, mais surtout que derrière, il y a des services qui gèrent au mieux, au plus près, pour essayer de répondre à nos attentes et à notre volonté politique. Je suis ouvert à toute question concernant les comptes administratifs avant de vous les faire voter. J'ouvre le bal et la série de questions.

(Applaudissements.)

Joël, je t'ai en partie répondu. Je t'ai regardé souvent, c'est parce que j'ai pris, moi aussi, beaucoup de plaisir à travailler avec la Ville de Marseille, avec toi et l'ensemble de tes collègues et Monsieur le maire. Mais comme j'ai pris énormément de plaisir à travailler avec l'ensemble d'entre vous, je crois qu'il n'y en a pas un qui peut dire ici, m'avoir interpellé et ne jamais avoir eu de réponse.

(Applaudissements.)

Alors, s'il n'y a pas de questions, on va pouvoir passer au vote. C'est un long fleuve tranquille finalement.

Sur le rapport 18 concernant le compte administratif du budget principal, pas d'opposition ? Il y a des oppositions.

Rapport n°18, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

19. FBPA-019-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "assainissement"

Sur le rapport 19 sur le budget annexe assainissement, même vote ? Même vote.

Rapport n°19, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

20. FBPA-020-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "centre de formation d'apprentis"

Sur le rapport 20, le compte administratif, centre de formation des apprentis, même vote ? Même vote.

Rapport n°20, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

21. FBPA-021-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "crématoriums"

Sur le rapport 21 sur les crématoriums, même vote ? Même vote.

Rapport n°21, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

22. FBPA-022-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "eau"

Sur le rapport 22 sur le budget annexe eau, même vote ? Même vote.

Rapport n°22, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

23. FBPA-023-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"

Sur le rapport 23 sur la Gemapi, même vote ? Même vote.

Rapport n°23, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

24. FBPA-024-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "immobilier d'entreprises"

Sur le rapport 24 sur le compte administratif sur le budget annexe immobilier d'entreprise, même vote ? Même vote.

Rapport n°24, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

25. FBPA-025-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "marché d'intérêt national"

Sur le rapport 25, sur le marché d'intérêt national, même vote ? Même vote.

Rapport n°25, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

P. Huguet, J-M. Signes, A. Sif, G. Cristiani, , J-D. Ciot, D. Rossi, C. Burle, D. Galtier et H. Pons ne prennent pas part au vote

26. FBPA-026-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "opérations d'aménagement"

Sur le rapport 26, sur les opérations d'aménagement, même vote ? Même vote.

Rapport n°26, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

27. FBPA-027-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "parkings"

Sur le rapport 27 sur le budget annexe, sur les parkings, même vote ? Même vote.

Rapport n°27, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Aix – Pays d'Aix

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

28. FBPA-028-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "ports de plaisance"

Sur le rapport 28 sur les ports de plaisance, même vote ? Même vote.

Rapport n°28, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

29. FBPA-029-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "prévention et gestion des déchets"

Sur le rapport 29 sur la prévention et gestion des déchets, oui ? Francis, pour la ville d'Aix, je t'en prie. Concernant les parkings, tu viens sur le rapport 27 ?

Monsieur Francis TAULAN.- Je souhaite simplement et rapidement intervenir en amont de la longue liste des rapports budgétaires afin de vous informer des votes du groupe Aix et Pays d'Aix pour les rapports de 3 à 64. Notre groupe votera favorablement pour l'ensemble des rapports budgétaires comme il l'avait fait pour les BP 2025 à l'exception des rapports 12, 27, 43 et 57 qui concernent le budget annexe des parkings, compte tenu de l'instance en cours devant le juge administratif. Merci de votre attention.

Monsieur Didier KHELFA.- Merci pour ton intervention, elle est tout à fait logique. Et je prends note qu'après vous être abstenus, je crois, sur le BP 2024, alors que vous avez voté le BP 2025, vous votez pour le compte administratif 2024, hormis les trois que tu as cités.

Monsieur Francis TAULAN.- Même les quatre.

Monsieur Didier KHELFA.- Un grand merci.

Monsieur Francis TAULAN.- Merci.

Monsieur Didier KHELFA.- Sur le rapport 28, sur les ports de plaisance, on l'avait déjà mis au vote.

Sur le rapport 29 sur la gestion des déchets, même vote ? Même vote.

Rapport n°29, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

30. FBPA-030-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "régie d'action sociale"

Sur le rapport 30 sur la régie d'action sociale qui est une régie à laquelle je tiens beaucoup et sur laquelle nous avons construit un bel outil à destination de l'action sociale pour nos agents, même vote ? Même vote.

Rapport n°30, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

31. FBPA-031-26/06/2025-CM - Compte administratif de l'exercice 2024 - budget annexe "transports"

Sur le rapport 31 sur le compte administratif sur le budget annexe transport, même vote ? Même vote.

Un grand merci, je reprendrai la parole tout à l'heure pour le BS.

(Applaudissements.)

Rapport n°31, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

(Retour de Madame la Présidente)

32. FBPA-032-26/06/2025-CM - Rapport de l'observatoire fiscal métropolitain de l'année 2024

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. On va continuer les rapports 32 à 83 de Monsieur Khelfa.

Y a-t-il des demandes d'intervention sur ces rapports ? (*Pas de demande d'intervention*). On va procéder au vote.

Sur le rapport 32, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°32, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

33. FBPA-033-26/06/2025-CM - Rapport Annuel de la Dette Métropolitaine au 31 décembre 2024

Sur le rapport 33, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°33, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

34. FBPA-034-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget principal

Sur le rapport 34, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°34, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

35. FBPA-035-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "assainissement"

Sur le rapport 35, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°35, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

36. FBPA-036-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "centre de formation d'apprentis"

Sur le rapport 36, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°36, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

37. FBPA-037-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "crématoriums"

Sur le rapport 37, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°37, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

38. FBPA-038-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "eau"

Sur le rapport 38, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°38, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

39. FBPA-039-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"

Sur le rapport 39, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°39, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

40. FBPA-040-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "immobilier d'entreprises"

Sur le rapport 40, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°40, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

41. FBPA-041-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "marché d'intérêt national"

Sur le rapport 41, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°41, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

P. Huguet, J-M. Signes, A. Sif, G. Cristiani, , J-D. Ciot, D. Rossi, C. Burle, D. Galtier et H. Pons ne prennent pas part au vote

42. FBPA-042-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "opérations d'aménagement"

Sur le rapport 42, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°42, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

43. FBPA-043-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "parkings"

Sur le rapport 43, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°43, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Aix – Pays d'Aix

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

44. FBPA-044-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "ports de plaisance"

Sur le rapport 44, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°44, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

45. FBPA-045-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "prévention et gestion des déchets"

Sur le rapport 45, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°45, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

46. FBPA-046-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "régie d'action sociale"

Sur le rapport 46, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°46, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

47. FBPA-047-26/06/2025-CM - Affectation du résultat 2024 - budget annexe "transports"

Sur le rapport 47, pas d'opposition ? (Pas d'opposition). Adopté.

Rapport n°47, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

48. FBPA-048-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - budget principal

Sur le rapport 48, nous arrivons sur le budget supplémentaire. Il y a une intervention de Madame Camard sur ce rapport-là. Monsieur Khelfa, vous voulez commencer ?

Monsieur Didier KHELFA. - Là aussi, de manière très synthétique, sur le budget supplémentaire, on avait une équation pas évidente, puisque nous devions intégrer les résultats de 2024, mais surtout absorber l'impact de la loi de finances 2025 dans notre budget supplémentaire et faire les ajustements de crédit qui étaient nécessaires.

Je rappelle que tout budget confondu, quand on regarde l'impact de ce budget supplémentaire, on augmente de 44 M€ les dépenses d'équipement, tout budget confondu, dont 30 millions uniquement sur le budget principal. Ce qui fait que l'on a une PPI tout budget confondu de 913 M€. C'est donc encore plus ambitieux que ce que nous avions précédemment.

Sur la loi, l'impact de la loi de finances, arrêtons-nous quelques minutes sur cet impact, l'impact pour la Métropole, de la loi de finances 2025, ce sont 49 M€. 49 M€ de pertes ou de dépenses en moins, soit des dépenses supplémentaires, soit des recettes en moins. On avait réussi à intégrer, sur ces 49 M€, 8 millions dans le cadre du budget primitif. Il faut donc compenser 41 M€. La solution de facilité aurait été de dire : « On a fait un excédent sur l'exercice précédent, on va absorber cette loi de finances avec l'excédent que nous avons réalisé. C'est-à-dire que l'on gardait très peu de marge de manœuvre en autofinancement. Cela voulait dire que le budget 2026 aurait été très compliqué à monter. Or, vous savez que ce n'est pas la politique de votre serviteur, mais encore moins la politique de notre Présidente et du Directeur Général des Services.

On a essayé d'avoir une stratégie différente et d'aller chercher ces 41 M€ autre part. Quand je dis « aller les chercher autre part », on a préféré aller chercher des recettes supplémentaires et continuer à baisser certaines dépenses. Au regard de cette loi de finances, il a fallu chercher tout ce que l'on a pu gratter.

Je vous donne deux exemples. Vous allez me dire : « Oui, mais ce sont des *one shot*. On ne pourra pas les réitérer. » Oui, mais cela nous permet, malgré tout, de préserver les marges de manœuvre et notre capacité d'autofinancement pour le budget 2026.

C'est quoi ces *one shots* dont je parle ? C'est par exemple la reprise de provisions pour risque de contentieux que nous avons pu récupérer et qui nous permet de récupérer une somme non négligeable, 25 M€. C'est aussi aller prendre, on a des budgets annexes qui sont très largement excédentaires, c'est aller prendre une partie de ces excédents sur notamment deux budgets annexes supplémentaires que sont les crématoriums et les parkings. Pour 11 M€, on est allé chercher ce que la loi nous permet de faire, de pouvoir prendre ces excédents et de les rebasculer sur le budget principal.

Puis, on a mené d'autres actions. L'Observatoire fiscal nous fait du bien aussi, puisqu'il est allé chercher d'autres recettes, etc. Puis, on a continué à essayer de réduire nos dépenses, on a trouvé 7 millions de dépenses en moins, mais toujours pareil, de manière cohérente, de manière responsable, sans mettre en péril ou sans dégrader notre service public.

Tout cela, on l'a fait en lien avec l'ensemble des Directions, avec l'ensemble des élus, mais surtout avec le Directeur Général des Services et tout cela validé par notre Présidente. Alors, sur le budget annexe, le budget principal on peut en parler quelques mots.

On rajoute sur la section de fonctionnement 123 M€, on rajoute 242 M€ sur les sections d'investissement. Je relativise tout de suite, seulement 30 millions sur les crédits d'équipement.

Vous connaissez les difficultés ou les opérations d'ordre, qui nous poussent à augmenter tout cela. Puis, on a aussi la participation du budget principal vers le budget annexe Transports, qui va augmenter, puisqu'aujourd'hui, si je respecte la trajectoire, je devrais donner seulement 135 M€ sur ce budget annexe transport. Or, on a vu précédemment qu'il a besoin de beaucoup plus.

Donc, à travers le BS, on va donner 26 millions de plus et on va passer à 161 M€ de subventions d'équilibre supplémentaires. Tout cela pour vous dire que notre épargne brute, après le budget supplémentaire, va se dégrader légèrement, mais on verra une fois le réalisé, on part sur 176 millions avec à peu près 10 % de ratio.

Puis, sachez que nous avons là aussi l'intention de réduire le besoin d'emprunt d'équilibre. L'emprunt d'équilibre va être réduit de 105 M€, c'est-à-dire que là aussi, au lieu de 276 M€ à saisir et à contracter, nous ne faisons à travers ce BS que 171 M€. Là aussi, l'objectif est de continuer le désendettement de ce budget-là.

Tout cela pour dire qu'à travers ce BS, on absorbe l'impact de la loi de finance, on absorbe notre nécessité de venir alimenter supplémentairement le budget annexe de transport, mais on l'absorbe grâce à des recettes supplémentaires et quelques économies de moins. Voilà ce que je peux dire, Madame la Présidente, sur le budget annexe Transport. Veuillez surtout noter que notre participation augmentant, cela va nous permettre de réinjecter tout cela. On rajoute près de 60 millions sur la section d'exploitation, 355 millions sur la section d'investissement. Et là, comme il n'y a aucun excédent de fonctionnement, c'est cette participation supplémentaire du budget principal qui va nous permettre de revenir à ce que l'on appelle la notion d'équilibre réel sur ce budget, puisqu'il y avait 14 millions d'équilibre réel qui étaient mis en cause lors du vote du BP et là aussi, avec une volonté de réduire l'empreinte d'équilibre qui était initialement votée dans le cadre du BP, puisqu'on le réduit de 55 M€.

À travers ces documents et ce budget supplémentaire, Madame la Présidente, on montre bien notre volonté de poursuivre sur la trajectoire que nous avons fixée, mais surtout de continuer à équiper notre beau territoire métropolitain. Et surtout, on continue à investir dans le domaine prioritaire, notamment, comme vous l'avez vu, le transport. Voilà, mes chers collègues, ce que je pouvais vous dire en quelques mots à travers le BS.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur le rapporteur. Je vais passer la parole à Madame Camard. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention jusqu'au 83 ? J'ai vu qu'il y avait Madame Cannone au 77. Il n'y a pas d'autres demandes d'intervention ? Sur lequel, Madame Ventron ? OK. Pas d'autre demande d'intervention ? (*Pas d'autre demande d'intervention.*) Madame Camard, vous avez la parole.

Madame Sophie CAMARD.- Merci, Madame la Présidente. Chers collègues, ce sera rapide c'est un point finalement intéressant, parce qu'il nous reporte en décembre 2024 où toutes les collectivités locales et les intercommunalités étaient très inquiètes des économies demandées par l'État. Et on voit bien six mois après qu'en fonction des communes et des situations financières, le coût est plus ou moins bien encaissé, mais sur la Métropole, comme vous l'avez expliqué, Monsieur Khelfa, cela va passer pour cette année.

Cela dit, je rappelle que la Métropole et la ville de Marseille avaient pris la décision de ne pas imputer tout de suite les coupes demandées par l'État, ce qui a permis aussi de travailler ce budget supplémentaire et c'était une sage décision. Cela a bien été expliqué, il a fallu quand même trouver un peu les fonds de tiroir, mais on est d'accord que c'est pour cette année, reprise sur provision, transfert d'excédent de budgets annexes. Tant mieux si cela permet de préserver le statu quo financier sur cet exercice et de préserver les grands indicateurs.

Cela m'appelle juste à quelques questions pour la suite. En plus, on est sur une fin de mandat. Des questions qui dépendent de l'État, puisque personne ne sait aujourd'hui si l'État

va redemander la même chose et le même niveau d'économie dans sa prochaine loi de finances, la question des leviers fiscaux existant dans les recettes de la Métropole.

Parmi ces leviers, le financement spécifique des transports, il existe une conférence nationale de financement des mobilités qui s'appelle Ambition France Transport, qui est coorganisée par le ministère des Transports et Bercy. La Métropole y est-elle associée ? Pourrait-on prendre des positions dans ce cadre-là ? Le financement des transports, on a tous compris que c'était le gros enjeu de la Métropole de ce budget, la capacité à faire fonctionner la nouvelle offre de transport qui arrive, le nouveau contrat avec la RTM avec un effet ciseau que l'on connaît quand même à ce jour, puisque les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes et il y a une dépendance accrue du budget transport au budget principal.

Un dernier mot aussi sur le budget déchets, puisque je suis inquiète depuis la mission d'information que l'on avait faite tous ensemble. On a dit qu'il y a une harmonisation en cours des taux d'enlèvement des ordures ménagères qui est déjà un des plus élevés de France, en tout cas, nous, sur le territoire de Marseille, mais il y a une harmonisation en cours.

Un enjeu sur la maîtrise des coûts des prestataires et des litiges. Dans le budget supplémentaire, il y a quand même un montant élevé de provisions, 20 M€ par rapport à des litiges. Et d'après la note financière qui avait été présentée à la mission d'information, le budget qui était bien constaté en forte croissance devait s'approcher de 485 M€ en 2026, mais ce sera le niveau auquel nous serons dès 2025. C'est donc un budget à surveiller de près.

Il y aura aussi par la suite, on en parlera tout à l'heure, les futurs choix de gestion sur l'eau, l'assainissement. Ces questions, Monsieur le Vice-Président Khelfa ne pourra pas y répondre par la suite, puisque c'est sa dernière séance publique aujourd'hui. Donc, je m'associe aux remerciements collectifs de notre groupe. Je pose la question peut-être à Madame la Présidente : quel est le dispositif de préparation du dernier budget 2026 ? Et dans la continuité, notre groupe s'abstiendra sur tous ces budgets supplémentaires. Merci.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Tu veux répondre, Didier ? Il y a Monsieur Serrus aussi. Je crois que vous participez à la conférence.

Monsieur Didier KHELFA.- Concernant la notion sur la conférence, si Jean-Pierre veut dire deux mots.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Bien sûr, puisque vous participez tous les deux.

Monsieur Jean-Pierre SERRUS.- Merci, Madame la Présidente. Oui, cette conférence France Ambition Transport est constituée de quatre ateliers et y sont invitées les associations. Il y a le groupement des autorités responsables de transport. J'y siège dans l'atelier numéro 3 sur le ferroviaire au titre du GART. Il y a également Régions de France, intercommunalités de France, l'APF, le département, etc. On a mis à la fin, ce que l'on pourrait appeler un *brainstorming* assez global.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Et rapide.

Monsieur Jean-Pierre SERRUS.- Rapide, oui, parce que cela a commencé au début du mois de juin et cela se terminera le 2 juillet. Je pense qu'il est beaucoup trop tôt, et en plus, les participations dans les ateliers excluent de faire des points d'étape. Ce que l'on peut dire en tout cas, c'est que ces quatre ateliers constitués chacun d'une douzaine de personnes ont eu l'avantage, parce que vraiment l'éventail était total, d'exposer les positions des uns et des autres.

Il y a aussi bien les autorités organisatrices que les grands opérateurs, que les représentants des associations, que des associations environnementales. Donc, on en est à ce stade. Nous pensons que cela va commencer à converger dans la première quinzaine de juillet, puisque l'ambition de France Ambition Transport est d'atterrir à la mi-juillet.

Pour répondre à la question de Madame Camard, oui, nous avons fait passer beaucoup de contributions qui sont arrivées par les associations dont je parlais. Il y a une documentation, une base documentaire absolument énorme. Les services de l'État sont très mobilisés là-dessus. Je ne peux pas vous en dire plus, sauf peut-être un commentaire qui me paraît important : tout le monde s'accorde à dire qu'aujourd'hui, le modèle économique actuel de financement à la fois du choc d'investissement et du choc de fonctionnement n'est pas adapté aux enjeux.

Cela s'appelait Ambition Transport. Il est vraisemblable, et c'est un commentaire, je ne peux pas dire personnel, mais que je partage avec beaucoup de participants, qui est de dire qu'il y aura vraisemblablement un atterrissage au mois de juillet, mais on peut douter qu'il soit définitif et qu'il réponde à autant d'objectifs aussi divers que je viens de le souligner. L'idée vraisemblablement, puisque le principe de cette conférence est acquis à l'unanimité, la composition également n'a pas été discutée, c'est peut-être de prolonger les travaux de cette conférence.

Cette conférence peut être conclusive d'une certaine manière dans la préparation du plan de finance de 2026 elle peut ne pas être définitivement définitive. Voilà ce que je peux vous dire, mais en tout cas, il y a beaucoup de contributions et il est toujours temps d'en faire passer jusqu'au 2 juillet.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Serrus. Monsieur Khelfa?

Monsieur Didier KHELFA.- Merci, Madame la Présidente. C'est juste pour répondre de manière très synthétique et partielle à Madame Camard. Il y a beaucoup de similitudes entre le budget de la Ville de Marseille et le budget de la Métropole, puisqu'heureusement qu'avec mon collègue Joël, on communique, heureusement que parfois, on échange nos façons de voir les choses et on arrive parfois aux mêmes conclusions, ce qui n'est pas étonnant. Par exemple, lors du vote du BP de ne pas intégrer les mesures qui avaient été « annoncées » par le gouvernement à l'époque Barnier, heureusement.

Heureusement que cette année, lors du vote du BS, on a fait à peu près la même chose et le département a fait exactement la même chose. Heureusement que l'on ne va pas consommer les marges de manœuvre pour l'autofinancement futur. Heureusement que l'on est tous en capacité de prendre de vraies responsabilités et de vraies décisions pour aller trouver soit des recettes soit des économies, mais dans tous les cas, ne pas grever l'avenir. Je crois que c'est important. Et quand on siège dans ce type d'hémicycle, on doit avoir ce type de responsabilité, et surtout, ce type d'attitude, ce type de positionnement.

En ce qui concerne la loi de finances 2026, je pense que la Ville de Marseille était présente. En tout cas, j'avais la chance mercredi, de représenter la Présidente à la conférence de France urbaine. Et lors de cette conférence avec les acteurs de France urbaine, finalement ce qui ressort, c'est que l'on est tous très inquiets de ce qui va nous arriver et ce qui pourrait nous arriver. On parle même d'un nouveau pacte de chaos. Franchement, aujourd'hui, personne n'y voit clair, personne n'est capable de faire la synthèse et de dire : « Voilà ce que cela va impacter. »

Sur les leviers fiscaux, je crois qu'un des engagements pris dans le pacte financier fiscal, c'était de ne pas jouer aujourd'hui avec les leviers fiscaux. Dans le cadre du pacte, on a travaillé sur trois ans. Et je crois que déjà si une collectivité, un EPCI arrive à tracer sa trajectoire sur trois ans, c'est déjà pas mal en termes de visibilité et de lisibilité et surtout d'affichage de la volonté de développer ses politiques publiques.

À travers le VM (versement mobilité), Jean-Pierre a en partie répondu, en tout cas je n'ai pas plus d'éléments à donner. Cela dit, là aussi, il ne faut pas aller d'un côté demander un certain nombre de choses, comme la gratuité par exemple, et demander l'augmentation du VM, parce que dans tous les cas, il y aurait un manque de crédibilité là-dessus. Et dans tous les cas, on nous le refuserait.

Ensuite, sur le budget déchet, comme tous les budgets, Sophie, il faut être très attentif. Aujourd'hui, oui, il va vers l'autonomisation. Et ce que j'inviterais à faire pour la suite, c'est d'être attentif, mais là, je me tourne vers le Directeur Général des Services, je sais qu'il est là, je sais que tout le monde va regarder et qu'à tout moment on s'interpelle. Je le disais tout à l'heure lorsque je présentais les comptes administratifs, heureusement que l'on s'appelle quasiment tous les jours. Mais s'il n'y a pas ce pilotage, c'est compliqué.

Il est important de continuer à surveiller tous les budgets, il est important de maîtriser l'ensemble de nos coûts, et l'ensemble des Vice-Présidents qui ont en charge leurs affaires ont cette priorité, puisque c'est la feuille de route posée par notre Présidente. En tout cas, je retiens et c'étaient les termes de Benoît Payan la fois dernière lors du BP que c'était une abstention positive. Vu les mots gentils que tu as eus Sophie, ainsi que Joël à mon égard, je considère que c'est aussi une abstention positive de votre part.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Didier. Madame Ventron, vous voulez prendre la parole ?

Madame Amapola VENTRON.- Merci, Madame la Présidente, chers collègues. Ce paquet budgétaire est empreint d'un sentiment très particulier aujourd'hui, car il s'agit de la dernière séance de notre cher collègue, Didier Khelfa. On peut dire que nous perdons aujourd'hui un Vice-Président des finances dont la liste des qualités est aussi riche que ses célèbres synthèses budgétaires, je crois. De Didier, nous pouvons dire qu'il est humain, qu'il est droit, qu'il est besogneux, qu'il est coriace, qu'il est patient et qu'il est résilient.

De Didier, nous pouvons reconnaître qu'il fait presque figure d'exception dans cet hémicycle. Tout le monde reconnaît ses valeurs et son travail. Inutile de rappeler qu'il a exercé sa délégation dans des conditions extraordinairement difficiles, entre coups de rabot de l'État, attaques du gouvernement contre nos budgets, marges de manœuvre introuvables, missions impossibles à réaliser qui finissent toujours par des miracles.

Didier, c'est non seulement le voisin d'hémicycle que nous perdons, mais c'est aussi surtout un membre éminent de notre groupe Écologie centriste et métropolitain, qui nous a toujours fait profiter de son savoir et de ses lumières. C'est surtout aussi un ami, qui me manquera ici et qui nous manquera tous quand il s'agira de déchiffrer les milliers de lignes de rapports budgétaires soumis au vote.

Didier, tu as fait un choix courageux et fidèle à tes engagements, un choix à ton image. Je te souhaite tout le bonheur du monde dans tes prochaines missions. Au nom du groupe et très personnellement, je te souhaite vraiment le meilleur et je te dis merci pour tout ce que tu as fait pour notre Métropole.

(Applaudissements.)

Monsieur Didier KHELFA.- Je voudrais juste vous remercier, chers collègues. 9 ans que je suis élu à la Métropole, 7 ans que j'exerce les fonctions du VP, au budget, etc. Merci, chère Martine, pour ta confiance.

Je ne peux qu'associer à cette confiance Jean-Claude Gaudin, qui m'a fait confiance dès février 2018, qui m'a permis d'accéder à la fonction de Vice-Président, alors que dès 2016, j'étais dans l'ombre, j'étais au fond de cet hémicycle. Puis, je le dois aussi en grande partie à deux personnes que je voudrais associer ici aujourd'hui, c'est Roland Blum et Jean Montagnac. Quels personnages, tous les deux.

Ils m'ont un peu poussé, ils m'ont mis le pied à l'étrier. Jean-Claude a dû céder à leur demande. Et toi, Martine, tu as su me renouveler cette confiance et cela fait 7 ans, depuis septembre 2018, que j'exerce ces fonctions pas toujours faciles comme l'a dit Amapola, mais ces fonctions, très sincèrement sans jamais tricher. Toujours, toujours en essayant de me donner au maximum, je ne sais pas faire autrement. Je ne sais pas me donner à moitié pour quelque chose. Et cette institution, même si on l'a tant décriée, même si je faisais partie de ces maires, avec Georges, à contester cette mise en œuvre, en tout cas la façon dont on nous l'a

vendue, on nous l'a forcée, aujourd'hui, force est de constater que cette institution fait de belles choses, que chacun d'entre nous, nous œuvrons au quotidien pour faire en sorte que le quotidien de nos administrés métropolitains s'améliore, que le quotidien de nos communes s'améliore.

Je le disais tout à l'heure, personne ici ne peut me dire qu'il a perdu quelque chose, personne. Que ce soient les AC, que ce soit la DSC, que ce soit la taxe d'aménagement, tout à l'heure on a voté l'augmentation ou on va voter l'augmentation de la participation vers les communes. Oui, nous essayons de ne laisser personne au bord du chemin, mais cela, c'est parce que, et je reviens à ce que l'on disait tout à l'heure, nous travaillons collectivement. Nous essayons de coconstruire et nous n'avons qu'une seule finalité, ce sont nos administrés, notre territoire.

Alors, si j'ai juste un vœu avant de déposer mon écharpe et ma cocarde, c'est dire : « Continuez à œuvrer ainsi. » Mais il est vrai qu'un Vice-Président sans ses binômes, un élu tout court, un maire sans technicien à ses côtés, un Directeur Général des Services extraordinaire, que je salue, que je remercie. Nos chemins se creuseront peut-être à l'avenir. Puis, un service finance, Christelle, Rémi et Olivier, qui depuis quelques années sont là à mes côtés, et je n'oublie pas et j'y associe Guy Januel, puisque lui aussi a été longtemps avec moi sur cette tâche. Un grand merci à tous, bonne continuation dans chacune de vos délégations. Continuez à œuvrer collectivement pour cette belle Métropole.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE. - Je vais garder le suspens, parce que j'avais décidé de te rendre hommage, mais à la fin des rapports. Je reviendrai sur tout cela. Sur ces rapports budgétaires, le groupe de Madame Camard s'abstient. Abstention positive, on le rajoute. Y a-t-il d'autres abstentions sur ce BS ? (Pas d'autres abstentions.) C'est noté. Madame Camard, est-ce le même vote pour tous les autres budgets supplémentaires ? (Oui.) Très bien. C'est pareil pour tout le monde, il n'y a pas d'autres abstentions sur les différents votes ? (Oui).

Je vais commencer par le 48, abstention, c'est noté. Pas d'autre opposition ? (Non.) Il est adopté.

Rapport n°48, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

49. FBPA-049-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "assainissement"

Rapport n°49, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

50. FBPA-050-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "centre de formation d'apprentis"

50, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°50, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

51. FBPA-051-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "crématoriums"

51, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°51, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

52. FBPA-052-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "eau"

52, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°52, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

53. FBPA-053-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"

53, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°53, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

54. FBPA-054-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "immobiliers d'entreprises"

54, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°54, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

55. FBPA-055-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "marché d'intérêt national"

55, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°55, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

P. Huguet, J-M. Signes, A. Sif, G. Cristiani, , J-D. Ciot, D. Rossi et C. Burle, D. Galtier et H. Pons ne prennent pas part au vote

56. FBPA-056-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "opérations d'aménagement"

56, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°56, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

57. FBPA-057-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "parkings"

57, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°57, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Aix – Pays d'Aix

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

58. FBPA-058-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "ports de plaisance"

58, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°58, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

59. FBPA-059-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "prévention et gestion des déchets"

59, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°59, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

60. FBPA-060-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "régie d'action sociale"

60, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°60, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

61. FBPA-061-26/06/2025-CM - Budget supplémentaire de l'exercice 2025 - Budget annexe "transports"

61, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°61, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

62. FBPA-062-26/06/2025-CM - Modification de la participation pour l'exercice 2025 du budget principal au budget annexe "transports"

62, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°62, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe RPR et Indépendants

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

63. FBPA-063-26/06/2025-CM - Reversement de l'excédent du budget annexe "crématoriums" au budget principal

63, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°63, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

64. FBPA-064-26/06/2025-CM - Re却ement de l'excédent du budget annexe "parkings" au budget principal

64, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°64, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

65. FBPA-065-26/06/2025-CM - Approbation des modalités de refacturation des charges mutualisées entre le budget principal et les budgets annexes

65, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°65, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

66. FBPA-066-26/06/2025-CM - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune d'Ensues-la-Redonne pour exercer les compétences gestion des eaux pluviales urbaines et éclairage public - Budget principal

66, même vote ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Pour.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Les autres aussi, Monsieur Rivoallan ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Je me suis abstenu.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous vous êtes abstenu ? C'est noté. Donc, 66, vous votez pour, c'est cela ? (Oui). Dans les autres, vous vous abstenez ? (Oui).

Rapport n°66, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

67. FBPA-067-26/06/2025-CM - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune de Gardanne pour exercer la compétence planification urbaine - Budget principal

67, abstentions ? (Abstention). C'est adopté.

Rapport n°67, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

68. FBPA-068-26/06/2025-CM - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune de Plan de Cuques pour exercer les compétences gestion des eaux pluviales urbaines et éclairage public - Budget principal

68, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°68, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

69. FBPA-069-26/06/2025-CM - Approbation du transfert de l'actif et du passif du Département des Bouches-du-Rhône sur la compétence voirie - budget principal

69, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°69, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

70. FBPA-070-26/06/2025-CM - Autorisation d'avances de trésorerie remboursables non-budgétaires effectuées par la Métropole aux budgets annexes dotés d'un compte de

trésorerie autonome - Abrogation de la délibération n° FBPA-046-17063/24/CM du 5 décembre 2024

70, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°70, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

71. FBPA-071-26/06/2025-CM - Modification du Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence

71, même vote ? Même vote. C'est adopté.

Rapport n°71, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

72. FBPA-072-26/06/2025-CM - Approbation du versement aux communes membres de la taxe d'aménagement des autorisations d'urbanisme 2026

72, même vote ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Pour.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Pour ? (Oui.)

Rapport n°72, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

73. FBPA-073-26/06/2025-CM - Approbation de l'attribution de compensation provisoire de la commune d'Aubagne pour l'année 2025

73, même vote ? Abstention ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Pour.

Rapport n°73, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

74. FBPA-074-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive de création du service facturier (SFACT) de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. 74, qui s'abstient ? Pareil.

Rapport n°74, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

75. FBPA-075-26/06/2025-CM - Action récursoire auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques sur le part comptable des intérêts moratoires versés au titre des années 2022 2023 2024

75, qui s'abstient ?

Rapport n°75, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

76. FBPA-076-26/06/2025-CM - Approbation du reversement des recettes de la collecte des métaux issus de la Crémation Année 2024

76, abstentions ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Pour.

Rapport n°76, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

77. FBPA-077-26/06/2025-CM - Modification du Règlement intérieur du Crématorium Saint-Pierre

Madame LA PRÉSIDENTE.- Pour. Abstention. 77 ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Pour.

Madame LA PRÉSIDENTE.- J'ai l'intervention de Madame Cannone sur le 77. Allons-y, vous avez la parole, Madame Cannone.

Madame Émilie CANNONE.- Madame la Présidente, chers collègues,

Nous voici réunis aujourd'hui pour examiner un sujet qui, s'il peut sembler technique, touche directement à la dignité et au respect que nous devons à nos concitoyens dans un moment aussi sensible que la perte d'un proche. Je veux d'emblée saluer l'engagement sans relâche de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans la modernisation et l'harmonisation de nos services publics, notamment avec cette modification du règlement intérieur du crématorium Saint-Pierre.

Depuis 2023, sous l'impulsion de Martine Vassal, la Métropole a pris des décisions courageuses pour réorganiser la gestion de nos deux crématoriums, à Marseille et Martigues. La création d'une Régie unique, votée en octobre 2024, est une preuve éclatante de cette volonté de garantir un service public de qualité, fluide et équitable pour tous. Ces évolutions, qui s'appuient sur les modifications que nous examinons aujourd'hui, traduisent une ambition claire : répondre aux besoins des familles avec humanité et efficacité.

Prenons un instant pour mesurer l'impact de ces changements. La mise à disposition d'une salle de visualisation pour les familles, la suppression des horaires saisonniers pour la remise des urnes, ou encore la traçabilité renforcée grâce au QR Code – autant de mesures concrètes qui améliorent le quotidien de nos administrés. Et que dire de l'article nouveau, qui répond aux spécificités de Marseille en matière de reprises administratives et de conventions hospitalières ? Tout cela porte la marque d'une Métropole qui anticipe, qui écoute, et qui agit.

L'avis favorable du conseil d'exploitation, réuni en avril dernier, vient conforter cette démarche. Et je tiens à souligner que tout cela se fait sans incidence financière, un équilibre remarquable qui reflète la gestion rigoureuse prônée par Martine Vassal, grâce à laquelle nous montrons que l'excellence du service public et la proximité avec les citoyens peuvent aller de pair.

Je vous invite donc, chers collègues, à appuyer cette délibération avec enthousiasme. Elle incarne l'engagement de la Métropole pour un service funéraire digne, moderne et accessible. C'est une nouvelle étape dans la construction d'une Métropole exemplaire, sous la conduite ferme et visionnaire de notre Présidente.

Merci.

(*Applaudissements.*)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Cannone. Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport 77 ? (*Pas de demande d'intervention.*) On va passer au vote. Qui s'abstient ? Madame Camard ? Pas de vote contre ? (*Non*). La délibération est adoptée à l'unanimité. Merci.

Rapport n°77, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

78. FBPA-078-26/06/2025-CM - Modification du Règlement Intérieur du Crématorium de Martigues

78, pas d'observation ? Pas d'opposition ? Le rapport est adopté.

Rapport n°78, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

79. FBPA-079-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant n°8 à la convention de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du crématorium de la ville d'Aubagne

79, pas d'opposition ? Le rapport est adopté.

Rapport n°79, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

80. FBPA-080-26/06/2025-CM - Approbation du transfert du patrimoine de l'OPH Pays d'Aix Habitat Métropole par voie de fusion avec la société anonyme d'habitation à loyer modéré Famille et Provence

80, pas d'opposition ?

Monsieur Robert DAGORNE.- Madame la Présidente, merci de me passer la parole concernant cette question numéro 80, qui est, Mesdames et Messieurs, chers collègues, l'approbation du transfert du patrimoine de l'OP HLM Pays d'Aix Habitat à la société anonyme d'habitation à loyers modérés, Famille et Provence. À travers cette délibération, d'ailleurs très bien écrite au demeurant, nous allons, presque de façon anodine, mettre fin à 100 ans d'histoire du logement en Pays d'Aix.

Madame la Présidente, lundi 23 juin, je vous ai fait parvenir un courrier qui vous a été remis en main propre et dont vous avez sûrement pris connaissance concernant les oppositions d'environ 50 % des administrateurs du Pays d'Aix, de Pays d'Aix Habitat, mais aussi du personnel et de bon nombre de locataires de cet organisme à cette fusion.

En effet, il y a maintenant environ un an, nous avons été informés en Conseil d'administration, qu'il avait été entamé des négociations de fusion ou plutôt d'absorption de Pays d'Aix Habitat avec l'organisme Famille et Provence, société anonyme. Les raisons qui nous ont été données à l'époque, découlaient de la loi ELAN, qui impose aux bailleurs sociaux de gérer

et de disposer d'au moins 12 000 logements, et que par conséquent, comme nous ne possédions que 5 600 logements, cette fusion était obligatoire.

Cela dit, en oubliant de préciser que la loi ELAN permettait aux bailleurs ne disposant pas des fameux 12 000 logements de se regrouper au sein de sociétés anonymes de coordination appelée SAC. Certes, nous le savions, en mettant en place une société de coordination et en atteignant les 12 000 logements. Cela permettait de conserver l'organisme tel qu'il était sans être absorbé par un autre organisme, donc sans fusion. Et c'est très exactement ce que nous avions fait à l'époque avec HMP, sans aucune observation négative des services de la préfecture.

Aujourd'hui, Madame la Présidente, c'est toujours le souhait des salariés de Pays d'Aix Habitat, de ses locataires, des 50 %, je dis bien 50 % des administrateurs. Je précise que la délibération d'aujourd'hui provoque purement et simplement la disparition de l'OPH Pays d'Aix Habitat, au bénéfice d'intérêts privés, représentés par une société anonyme.

Je précise également que même si la Métropole devenait, je dis bien la Métropole devenait actionnaire de 40 % des parts de cette société anonyme, au fil du temps, elle s'appauvrirait avec la cession de ses actifs, c'est-à-dire la cession des 5 600 logements, la cession aussi de la gendarmerie, l'ensemble représentant environ quand même 800 M€.

De plus, les 40 % d'actions détenues par la Métropole pourraient se diluer si la société anonyme décidait encore de fusionner avec d'autres groupes comme Habitat en région ou autre. Une fois Pays d'Aix Habitat disparu, la Métropole n'aura plus aucun poids décisif pour l'évolution du logement social en Pays d'Aix et la stratégie du logement, et après constat, se retrouverait dans l'impossibilité de retrouver son patrimoine.

Une dernière précision, Madame la Présidente, concernant vos salariés par un vote de 82 %, les salariés ont rejeté cette absorption, se sentant dessaisis de leur outil de travail, alors qu'ils n'ont pas démerité, alors qu'ils ont mené à bien leurs missions dans l'intérêt des locataires, dans l'intérêt de leur entreprise.

Donc aujourd'hui, pour des raisons, je dis bien, incompréhensibles à leurs yeux, et aux miens aussi, ils éprouvent un sentiment profond de frustration. Il en est de même pour les 50 % d'administrateurs, 12 voix pour la fusion, 11 contre.

Je termine, Madame la Présidente, en vous précisant que trois syndicats de locataires, tous administrateurs au sein de Pays d'Aix Habitat ont déposé des recours devant le tribunal administratif. Dans mon sens, la sagesse voudrait que tant que le tribunal ne s'est pas prononcé, la question numéro 80 soit ajournée.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Péna.

Monsieur Marc PENA.- Oui, merci, Madame la Présidente. Je dois dire que devant cette assemblée, je bois les paroles de Monsieur Dagorne. Je bois les paroles de l'ancien maire d'Eguilles, maire jusqu'à il y a peu. Et vous voyez, parfois, la droite et la gauche se rejoignent.

Je voudrais simplement ajouter à ce qui a été dit, je voudrais qu'au-delà de nos appartenances, il y ait une prise de conscience. Je voudrais ajouter un ou deux éléments. D'abord, Monsieur Dagorne l'a dit, mais moi je vais le dire directement, il a dit en creux : « Ce n'est pas une fusion, c'est une privatisation du logement social à Aix-en-Provence avec cette absorption par Famille et Provence de Pays d'Aix Habitat. »

Je voudrais rappeler que 800 M€, ce sont 800 M€ d'argent public de nos impôts, mesdames et messieurs et également des loyers des locataires que l'on préempte pour de tout autres intérêts. Je voudrais souligner cela.

Deuxièmement, je connais bien Famille et Provence. C'est un bailleur privé, qui fait aussi du travail, mais son créneau, son marché, comme ils disent, c'est un créneau sur un logement social intermédiaire. Ce n'est pas le logement social très social dont Aix-en-Provence,

au risque d'étonner certains, a besoin. Ce qui manque le plus à Aix-en-Provence, c'est le logement social très social. Voilà deux raisons fondamentales.

Ensuite, les salariés sont contre, tous les acteurs du logement social jusqu'au plus haut niveau national trouvent aberrant le choix qui a été fait. Ce choix-là, Madame la Présidente, je ne sais s'il a été initié par la mairie d'Aix-en-Provence, s'il a été initié par la Métropole, si vous avez travaillé de concert. Je le dis sans ambages, c'est un mauvais choix. Il y avait d'autres choix pour que le logement social reste dans un cadre public avec des bailleurs ou un bailleur public. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Bianco, voulez-vous vous exprimer sur cela ?

Madame Kayané BIANCO.- Je vous remercie, Madame la Présidente de me donner la parole sur ce rapport. Le sujet du logement est crucial, à Aix-en-Provence et pour le Pays d'Aix compris. Pays d'Aix Habitat est pour nous un acteur éminemment important, c'est pour cette raison-là que nous avons accordé une attention toute particulière à ce projet, qui a été proposé par la Métropole et qui nous permet de nous mettre en conformité avec les obligations que nous impose la loi ELAN et donc d'avoir 10 000 logements pour un opérateur, ce qui n'était pas le cas de Pays d'Aix-Habitat, qui a à peu près 5 900 logements.

Oui, vous l'avez dit, Monsieur Dagorne, il était envisageable de se projeter sur une SAC. Or quand on a projeté ce projet avec notamment HMP, cela nous éloignait des intérêts aixois. HMP est un gros bailleur, qui officie essentiellement à Marseille. Pour nous, il nous paraissait plus opportun d'avoir un opérateur aixois ayant son siège social à Aix, qui puisse se soucier des intérêts des locataires aixois et du Pays d'Aix au plus proche d'eux.

Cela étant dit, Madame la Présidente, nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez porté à ce projet-là, pour le travail accompli et nous voterons en faveur de ce rapport.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Voulez-vous rajouter quelque chose, Monsieur Khelfa ou c'est bon ? (Non.) Je crois que les débats ont eu lieu. Je remercie Madame le maire d'Aix aussi avec qui nous avons travaillé de manière étroite sur ce dossier. On avance, on continue, et je peux comprendre que tout changement perturbe, donc on aura de cesse faire attention à chacun et à chacune comme nous avons l'habitude de le faire de partout et dans tous les passages où nous faisons des rapprochements, des coopérations.

Nous allons passer au vote sur ce rapport. On va voter à main levée. Qui vote contre ? Vous ne devriez pas voter, Monsieur Dagorne. Vous votez contre ? (Oui.) C'est noté. Vous avez une procuration, c'est cela ? (Oui.) C'est noté. Qui s'abstient ? C'est noté. Le rapport est adopté.

Rapport n°80, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Votes contre de R. Dagorne et M. Pena

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

S. Braise ne prend pas part au vote

81. FBPA-081-26/06/2025-CM - Fin du dispositif de fonds de concours instauré par la délibération n°FBPA-015-9624/21/CM du 18 février 2021

Passons au 81. Pas d'opposition ? (Non.) Le rapport est adopté.

Rapport n°81, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

82. FBPA-082-26/06/2025-CM - SPLAIN AMP - Approbation de l'adhésion au groupement d'employeurs Aix-Marseille-Provence (ex-GE Façonéo) et au groupement de moyens économiques Aix-Marseille-Provence (ex-GME Façonéo) - Autorisation donnée aux administrateurs de voter favorablement aux instances de la SPLAIN AMP

82, pas d'opposition ? (*Non.*) Le rapport est adopté.

Rapport n°82, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

A. Krehmeier, M. Alvarez, P. Arduin, C. Burle, H. Pons ne prennent pas part au vote.

83. FBPA-083-26/06/2025-CM - SPL Soleam - Approbation de l'adhésion au groupement d'employeurs Aix-Marseille-Provence (ex-GE Façonéo) et au groupement de moyens économiques Aix-Marseille-Provence (ex-GME Façonéo) - Autorisation donnée aux administrateurs de voter favorablement aux instances de la SPL Soleam

83, pas d'opposition ? (*Non.*) Le rapport est adopté.

Nous avons terminé les rapports finances. Je ne voulais pas mettre la charrue avant les bœufs, comme j'ai l'habitude de le faire. Vous avez tous et toutes rendu hommage à notre ami Didier Khelfa, maire de Saint-Chamas depuis 2014, réélu brillamment en 2020. Et moi, je l'ai découvert en 2013, lorsqu'il était DGS de sa commune avec son mentor, Monsieur Gimet, qui est mort dans un accident malheureux de tracteur renversé. Et ce jour-là, j'avais été envoyée par Jean-Claude Gaudin à l'époque pour le représenter lors des obsèques et c'est là que j'ai eu la chance de rencontrer Didier.

Didier était... je ne sais pas d'où vient cette réputation de Coeur de pierre, mais enfin moi, le cœur de pierre, je ne l'ai jamais vu. Et ce n'est pas parce que l'on a du caractère, que l'on ne se laisse pas faire, que l'on n'a pas un cœur. Et au contraire, je pense que quand on a le caractère que tu as, Didier, tu es encore bien plus sensible que la majorité des personnes qui disent que tu as un Coeur de pierre. Parce que dans les métiers que nous exerçons, dans les fonctions que nous réalisons, il faut que l'on ait des carapaces.

Il faut que l'on ait des carapaces, parce que c'est très dur, c'est très difficile. On sait le nombre de maires qui sont au quotidien agressés. J'en parlais avec le maire de Saint-Zacharie tout à l'heure, qui a été agressé, menacé, le maire d'Aurons également. Sur notre territoire, beaucoup de maires le sont. Ce n'est pas acceptable, parce que ce que l'on fait dans le cadre de nos fonctions, on le fait pour le bien commun, on le fait dans l'intérêt général, on le fait pour nos habitants et quelles que soient les communes.

Et je me permettrai de faire une petite parenthèse et un petit clin d'œil à Martine Cesari, qui ne pouvait pas être là aujourd'hui, mais qui pour des problèmes de santé a décidé de démissionner et quittera même le département pour se rapprocher de sa fille. Elle le disait souvent, c'est la maire d'une toute petite commune, mais elle faisait tout, comme d'ailleurs beaucoup de maires ici, entre l'accueil du public, mais aussi remplacer les ampoules et faire de l'administratif.

À elle aussi, je lui souhaite une bonne continuation et de se rapprocher de sa famille. Elle part en Alsace, donc elle part assez loin. Mais je pense que l'on ne l'oubliera pas et elle ne nous oubliera pas non plus.

Et toi, Didier, tu n'as eu de cesse et tu aurais pu très bien continuer une carrière administrative de fonctionnaire, puisque tes compétences, ta formation faisaient que tu avais tout à fait la capacité et tu aurais trouvé un poste sans aucun souci à n'importe quel endroit. Tu as choisi de franchir le pas, d'aller devant les électeurs, te présenter.

Et les choses ne sont jamais évidentes, parce que ce sont des contrats à durée déterminée que tu as renouvelés avec beaucoup de brio et beaucoup de compétences. Et franchement, collectivement, on en a souvent parlé et Roland Blum avait décelé en toi, ainsi que Jean Montagnac avait décelé en toi, cet homme absolument remarquable, qui arrive à mélanger le côté technicien au côté politique.

Je regrette que tu aies fait ce choix, mais c'est un choix personnel et je peux le comprendre. Tu as aussi une famille, tu as une épouse, qui ont beaucoup donné et beaucoup sacrifié pour que tu puisses être élu et réélu. En tout cas, ce que je vais te souhaiter, c'est une belle continuation. Je sais que tu ne partiras pas bien loin et que tu resteras à nos côtés, parce que vraiment la qualité et ce que tu as fait pendant toutes ces années pour travailler sur des finances pour la création de cet EPCI métropolitain, et ensuite, pour arriver à faire en sorte que l'on arrive à investir, à ne pas augmenter les impôts, à satisfaire tout le monde... un grand chapeau pour ce que tu as fait.

Un grand chapeau aussi pour ce que tu es et on te regrettera dans cet hémicycle, mais tu vas être remplacé et je tiens à te remercier, parce qu'il n'était pas obligé d'accepter, par un autre grand argentier, qui est Jean-Pierre Giorgi. Je remercie Jean-Pierre d'accepter de relever le gant des finances jusqu'à la fin de ce mandat, parce que la suite n'est pas évidente. La personne idoine était compliquée à trouver, mais c'est vrai que Jean-Pierre lui aussi a fait preuve de beaucoup de sagesse dans la gestion notamment des CLECT. Merci, Jean-Pierre, d'avoir accepté de continuer la mission que Didier a parfaitement remplie pendant toutes ces années et je pense que l'on peut vous applaudir très fort et on va même se lever pour vous applaudir.

(Applaudissements.)

On va attaquer, les rapports de Monsieur Gazay, le 84 et le 85. Merci beaucoup. Monsieur Giorgi, vous voulez dire quelque chose ? Allez-y, excusez-moi, Jean-Pierre.

Monsieur Jean-Pierre GIORGI.- Madame la Présidente, Mesdames et messieurs, mes chers collègues,

Je suis un peu surpris, parce que la décision, du moins la sollicitation m'a été faite il y a quelques heures seulement, je ne m'y attendais pas. Je ne vais pas encore rajouter quelques fleurs à mon ami Khelfa, parce que l'on a beaucoup travaillé ensemble. Cela a été fait, c'est un homme remarquable et je pense que maintenant, la marche est assez haute à franchir. J'espère que je serai à la hauteur. En tout cas, vous pouvez compter sur mon engagement. Vous savez que je ne fais pas les choses à moitié en règle générale et je voulais aussi marquer tous mes remerciements pour la confiance que vous me faites. Mes chers amis, je crois que vous avez applaudi autant Didier Khelfa peut-être que ma nomination, donc merci aussi de la confiance que vous m'avez faite. Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Bravo, Jean-Pierre, merci.

(Applaudissements.)

Rapport n°83, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

I. Campagnola Savon, L-A. Caradec, J-D. Ciot, C. Ferchat, C. Makhloufi, M. Pustorino-Durand, A. Rousset, E. Semerdjian ne prennent pas part au vote.

84. FBPA-084-26/06/2025-CM - SEM IDAMP - Augmentation de capital et entrée d'un nouvel actionnaire - modification de l'objet social - modification des statuts - approbation du pacte d'actionnaires - autorisation donnée aux représentants de la Métropole de voter dans ce sens aux instances de la SEM IDAMP

Sur ces rapports, Gérard, voulez-vous intervenir ? OK. Pas d'opposition sur le rapport 84 ? (Non.) Le rapport est adopté.

Rapport n°84, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

85. FBPA-085-26/06/2025-CM - SPL FACONEO - Modification de l'objet social et des statuts - Autorisation donnée aux représentants de la Métropole de voter dans ce sens aux instances de la SPL FACONEO

Pas d'opposition sur le rapport 85 ? (Non.) Le rapport est adopté.

Rapport n°85, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

86. FBPA-086-26/06/2025-CM - Rapport sur la situation et l'exécution des missions 2024 de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Monsieur Vigouroux sur le rapport 86, la ligne nouvelle.

Monsieur Frédéric VIGOUROUX.- C'est du ferroviaire, donc Madame Camard, vous connaissez mon amour effréné pour le ferroviaire. C'est une grande marche que nous faisons à travers cette convention. Le projet avance bien. Comme le disait Jean-Pierre Serrus, nous attendons la fumée blanche dans quelques semaines, parce qu'il faudrait que l'État soit à la hauteur des engagements que nous prenons, nous Métropole, et la Région.

Je souhaite vraiment que nous soyons tous unanimes sur ce point LNPCA qui est ô combien important, pour l'ensemble de notre Région, de notre Métropole et de notre Département.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est très bien, très pertinent. Y a-t-il d'autres interventions sur ce sujet ? Oui, Monsieur Dudieuze ?

Monsieur Cédric DUDIEUZÈRE.- Merci, Madame la Présidente. Madame la Présidente, Monsieur le maire Vigouroux, mes chers collègues,

Je serai très synthétique, car ce projet de LN PCA est un dossier sur lequel notre groupe s'est déjà à plusieurs reprises positionné et exprimé notamment à la région PACA. Si la partie bucco-rhodanienne de ce projet et notamment le chantier de la future gare Saint-Charles contient des aspects plutôt positifs, en revanche, la partie varoise du tracé est éminemment incontestable et focalise les oppositions.

Les gains de temps annoncés apparaissent modestes au regard du coût pharaonique de ce projet. Les dérives financières sont déjà notables, alors que les travaux n'ont même pas encore débuté. L'État, qui est en quasi-faillite, pourrait être amené à devoir se désengager du financement de cette opération. Et c'est un risque réel, puisque l'on apprenait encore ce matin même que la dette publique de la France atteint désormais 3 346 Md€ en augmentation de 40 Md€ depuis la fin de l'année dernière.

Aussi, les risques financiers et les impacts négatifs du tracé nous apparaissent bien trop élevés au regard des bénéfices escomptés. En l'état, nous ne pouvons pas soutenir ce projet dans sa globalité. Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Cela concerne le Var. Voulez-vous répondre, Monsieur Serrus, ou pas ? Allez-y, Monsieur Serrus.

Monsieur Jean-Pierre SERRUS.- Oui, Monsieur le Conseiller métropolitain, que ne soit pas dit dans cet hémicycle que ce projet n'est pas indispensable et structurant pour les populations de cette Métropole et des autres Métropoles. Voyez-vous, comme cela a été expliqué, mais pas compris par le groupe auquel vous faites référence à la Région, il s'agit tout simplement de la structure des services express régionaux métropolitains.

Vous avez la possibilité, et vous le faites, de ne pas soutenir l'amélioration des transports dans la Métropole niçoise, dans la Métropole toulonnaise et dans la Métropole marseillaise. Mais que soit dit ici dans cet hémicycle que la position que vous prenez ici et que la position que vous prenez à la Métropole, c'est contre les transports du quotidien, contre la colonne vertébrale que constitue le ferroviaire, contre les services express régionaux métropolitains, Monsieur.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Sur ce rapport, sur les positions de vote, qui vote contre ? Qui s'abstient ? Madame Batoux, vous voulez parler ?

Madame Marie BATOUX.- Je venais moi aussi dire le soutien de la ville de Marseille à ce projet, qui me semble fondamental, pour demain désengorger notre territoire et permettre qu'il y ait un service express régional qui soit à la hauteur des enjeux. La gare LNPCA, c'est la possibilité demain d'avoir une gare traversante, qui nous permettra d'avoir des trains à grande vitesse, mais surtout d'augmenter la fréquence et le cadencement sur la gare Saint-Charles et traverser notre territoire métropolitain, qui demain, nous permettra d'avoir les services de transport à la hauteur des enjeux des salariés et des déplacements de notre territoire.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Pas d'autres interventions sur ce rapport ? (Non.) Je suppose que vous votez pour.

86, pas d'opposition ? (Non.) Le rapport est adopté.

Rapport n°86, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

87. FBPA-087-26/06/2025-CM - Désignation des représentants de la Métropole au sein de divers organismes

Je vous présente les rapports 87 à 94, qui ont reçu un avis favorable de la Commission.

Y a-t-il des interventions ? Madame Savon sur le...

Madame Isabelle SAVON.- 87.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Y a-t-il d'autres interventions sur ces rapports 87 à 94 ? (Non.) Madame Savon, vous avez la parole.

Madame Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON.- Madame la Présidente, chers collègues,

Cette délibération qui propose la désignation des représentants métropolitains au sein des organismes extérieurs passe souvent inaperçue. Cependant, je voulais soulever celle de ma désignation en tant que représentante de la Métropole au sein du Conseil d'administration

du pôle aéronautique Istres étang de Berre car finalement, cette désignation dont je suis très honorée, est très symbolique.

Elle représente le trait d'union entre la Métropole et la Région de ce qu'est capable d'accomplir un jeu collectif pour un territoire. Et ce territoire, c'est celui d'un écosystème pour lequel nous nous engageons, nous collectivités, aux côtés des communes, des industriels du Grand port maritime, de l'État pour lui assurer un avenir social, écologique et économique à travers à la fois la réindustrialisation et la décarbonation.

Et je salue l'engagement exceptionnel de notre Présidente, Martine Vassal et l'implication décisive de la Région, qui ensemble, portent notre Métropole vers une transition écologique et une excellence industrielle.

Depuis l'adoption de notre feuille de route le 5 décembre 2024, nous travaillons avec l'État, la Région et les acteurs locaux. Et dès cet automne, des avancées concrètes seront présentées lors de la signature du projet partenarial d'aménagement, tel que le contournement de Martigues Port-de-Bouc, financé grâce à l'engagement renforcé de la Métropole, du département et de la Région et l'échangeur de la transhumance à Istres, qui permettra le désengorgement tant attendu de la RN 569.

Mais aujourd'hui, c'est au Pôle aéronautique Jean-Sarrail que mon enthousiasme s'exprime pleinement, car sous l'impulsion de Martine Vassal et avec un soutien massif de la Région à hauteur de 20 M€ qui représentent 54 % du projet, ce site incarne notre renaissance industrielle avec un plan à hauteur de 37,3 M€. Un plan qui va permettre d'accueillir la maintenance des MRTT. Pour ceux qui ne connaissent pas cela, ce sont des avions ravitailleurs en vol, l'implantation d'Hynaero et son avion bombardier d'eau. Et là aussi, on peut se réjouir, car on était en compétition. Et c'est une vraie victoire, victoire annoncée au Salon du Bourget il y a 15 jours, avec un financement de 7 millions de France 2030. Enfin, le projet de STRATOBUS de Thales Alenia Space, qui renforce cette image de hub aéronautique.

Pour finir, je ne peux pas ne pas évoquer, en parlant de hub aéronautique, la transformation du site Airbus Helicopter et la filière hélico dans le cadre du pacte territorial « Sud Avenir Helico », dans lequel ont investi à nouveau la Région, l'État, mais aussi les communes et dont la Métropole va s'engager sur des axes stratégiques, notamment en mobilisant des dispositifs d'insertion et d'emplois innovants visant ainsi les 5 700 emplois d'ici cinq ans.

Mes chers collègues, je m'engage à servir cette mission avec sérieux aux côtés de Martine Vassal et de Renaud Muselier pour conjuguer excellence industrielle et transition écologique. Et je compte sur vous tous pour soutenir cette ambition. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Bernardini, Monsieur le Vice-Président, Maire d'Istres, allez-y.

Monsieur François BERNARDINI.- Et accessoirement, Madame la Conseillère régionale, avec le Maire d'Istres, Président du pôle Jean Sarrail.

Vous avez raison de saluer votre présence, parce qu'elle est déterminante dans le processus qui s'est déroulé pour en arriver à cet état. Il ne faut quand même pas oublier que la commune d'Istres a investi par l'intermédiaire du SAN à une époque 13,5 d'euros dans l'achat d'un hangar qui appartenait à Dassault, qui a finalement été abandonné et qui s'est retrouvé en déshérence. Nous avons imaginé qu'un jour, il pouvait servir. Et à la faveur de l'actualité notamment du temps du Président Hollande, avec les fameux dirigeables qui étaient soit sur la logistique soit sur le côté satellitaire, nous avons pu poser nos jalons.

C'est ajouter de la transformation de la flotte des Boeing par les MRTT et tout cela a donné un écosystème favorable. Néanmoins, c'est à partir de ce moment-là que les difficultés se sont amoncelées. Car il n'est pas suffisant d'avoir l'intention, il faut avoir des moyens. Et il faut reconnaître, de la façon la plus sincère et la plus énorme, que le Président de la Région, dans un premier temps, puis maintenant vers la fin, a été déterminant dans le déroulement de

ce dossier. La Métropole s'y ajoute dans la constitution par sa présence au capital social qui ont fait l'un avec l'autre un élément tremplin pour que les dispositifs financiers qui étaient particulièrement instables, puisque pendant des années, le pôle aéronautique a porté des dépenses avec les finances de la ville d'Istres. En effet, il fallait faire les dépenses d'attractivité pour qu'ils puissent avoir une chance d'émerger un jour. On s'est trouvé en difficulté où la Métropole a donné le coup de pouce, a donné sa présence et je salue vraiment le travail du Directeur Général qui nous a permis d'avoir l'espèce de couloir d'éclaircies qui a été déterminant.

Auquel il faut ajouter l'État, car l'État a été aussi particulièrement présent en allant donner des financements qui n'étaient pas prévus et qui ont fait que cette opération a pu se faire. Et comme nous l'avions ressenti à cette époque-là, même si c'était à partir d'un rêve d'utopie, comme nous l'avions touché un peu plus près lorsque le dossier voulait du concret, l'effet boule de neige est en train de se mettre sur pied, car les fameux dirigeables satellitaires font l'objet de discussions, plus que des discussions, d'un accord pour une installation à Istres, un prototype aux Canaries, la chaîne de construction à Istres. Nous avons eu une extraordinaire annonce de la part du Ministre à propos des stations des bombardiers d'eau, ce qui me permet de saluer quelque chose qui est remarquable dans ce pays. Quand on veut faire quelque chose, on y arrive. Parce qu'il a fallu deux mois et demi pour que ce dossier aboutisse. C'est extraordinaire.

Deux mois et demi pour que les bombardiers d'eau qui étaient ailleurs viennent à Istres, parce que l'investisseur le voulait et tout le monde s'est mis sur le même pied pour travailler. Tout cela montre des éléments qui sont déterminants, et Madame la Conseillère régionale a tout à fait raison de dire que c'est avec ce pack sérieux, groupé que nous pouvons aller de l'avant, parce que les investisseurs comptent s'y installer à nouveau. Et je pense que nous aurons une branche aéronautique qui va se positionner de manière encore plus officielle que l'histoire d'Istres la fait jusqu'à ce jour, puisque la base aérienne, certes, mais aussi Safran, Dassault, la DGA, enfin tout ce qui fait que la France est bien protégée à partir de notre territoire. Merci.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE. - Merci, Monsieur Bernardini. Je me permets de vous remercier, parce que c'est vrai que vous portez ce projet depuis son origine et que c'est grâce à votre caractère déterminé, nous allons dire, que l'on arrive aussi à ce résultat, donc merci aussi. Merci au Président Muselier d'avoir fait la rallonge budgétaire qui va bien, parce que sinon, ce n'était pas possible.

Nous avons fait pareil, parce qu'à un moment, quand on a des filières d'excellence comme celle-ci, c'est une filière d'excellence, c'est un de nos six piliers, c'est indispensable de faire en sorte que les choses se fassent. C'est une volonté métropolitaine, c'est une volonté de ma part de ne pas être monofilière, mais d'en avoir différentes pour qu'en fonction de la conjoncture globale et nationale, on puisse réorienter les choses si le besoin s'en fait sentir. En tout cas, c'est comme cela que l'on aime la Métropole. C'est le rôle métropolitain, c'est le rôle aussi de la Région qui est le chef de file de l'économie. En tout cas, là-dessus, on est tout à fait en phase, comme sur beaucoup de choses et on va continuer à aller de l'avant pour faire de ce pôle, un pôle qui aura toute sa légitimité sur notre territoire. Merci pour votre investissement au quotidien. Merci aussi d'avoir accepté de nous mener dans cette voie.

On a encore du travail à faire sur tout ce qui est accès et logement, mais là, on a franchi un cap indispensable. Et comme d'ailleurs autour de l'étang de Berre, nous faisons les choses et nous les faisons avec volonté, détermination et tous ensemble, c'est l'avenir de notre territoire qui est en jeu. Merci d'avoir œuvré dans ce sens.

On va passer au vote. Sur le vote des désignations des représentants de la Métropole au sein de ces différents organismes, qui vote contre ? Qui s'abstient. Le rapport est adopté.

Rapport n°87, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

Le groupe Pour une Métropole du Bien Commun ne prend pas part au vote.

88. FBPA-088-26/06/2025-CM - Création, définition, transformations et suppressions d'emplois permanents et non permanents des besoins des services de la Métropole

88, pas d'opposition ? (Non.) Le rapport est adopté.

Rapport n°88, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

89. FBPA-089-26/06/2025-CM - Définition, durée et organisation du temps de travail des agents de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Définition des cycles de travail spécifiques pour certains postes au regard des nécessités de service (additif n°15)

89, pas d'opposition ? (Abstention.) Le rapport est adopté.

Rapport n°89, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstention du groupe RPR et Indépendants

90. FBPA-090-26/06/2025-CM - Durée et organisation du temps de travail des fonctions assujetties à des sujétions particulières de la Métropole Aix-Marseille-Provence Reconnaissance et qualification de la bonification relative à la délibération n° FAG 153-4970/18/CM du 13 décembre 2018 - (additif n°9)

90, pas d'opposition ? (Abstention.) C'est noté. Le rapport est adopté.

Rapport n°90, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

91. FBPA-091-26/06/2025-CM - Approbation des primes et indemnités pour les agents hors RIFSEEP

91, Abstention ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°91, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

92. FBPA-092-26/06/2025-CM - Approbation du régime indemnitaire RIFSEEP applicable aux agents de la Métropole

92, Abstention ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°92, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

93. FBPA-093-26/06/2025-CM - Régie métropolitaine d'Action Sociale - Modifications du Règlement Intérieur et de la liste des membres du Conseil d'Exploitation.

93, Abstention ? Le rapport est adopté.

Rapport n°93, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

94. FBPA-094-26/06/2025-CM - Mise à disposition de salles dans le cadre des élections municipales de 2026

94, pas d'opposition ? (Pour.) OK. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°94, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

1. FBPA-001-26/06/2025-CM - Election du 4ème Vice-Président

Mes chers collègues, malheureusement, on a eu un petit souci informatique de mise à jour de logiciel. Cela marchait très bien lundi, cela ne marche plus ce jeudi matin. Un petit mauvais génie a fait en sorte que cela ne marche pas. On verra après par rapport à notre prestataire. Nous devons procéder à deux élections, celle du quatrième vice-président et celle du septième conseiller délégué.

Je vous propose de les faire à main levée. Il me faut l'unanimité pour qu'on le fasse à main levée, sinon, on va y passer un temps certain. Est-ce que tout le monde est d'accord sur cela ? Merci.

(Vote unanime de tous les Conseillers métropolitains pour un vote à main levée.)

Merci.

On va passer à l'élection du quatrième Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence. J'ai reçu la candidature de Monsieur André Molino. Vous applaudissez déjà mais il n'est pas encore élu. Il n'y a pas d'autre candidature ? (Non.)

Sur l'élection du quatrième Vice-Président, sur la candidature de monsieur André Molino, qui vote contre ? Qui s'abstient ? Abstention, Madame Camard ? (Oui.) OK.

Qui vote pour ? **Monsieur MOLINO est élu quatrième Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

(Applaudissements.)

Je pense qu'il veut dire un mot.

Monsieur André MOLINO. - Madame la Présidente, d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez, ainsi que l'ensemble des Conseillers métropolitains. Permettez-moi d'avoir, au moment où je vous parle, une pensée notamment pour mon ami et camarade Georges Rosso, avec qui nous avons travaillé depuis longtemps. En effet, j'ai la responsabilité au niveau de la commune de Septème depuis 40 ans et nous avons toujours bien travaillé.

Ce dont je me félicite aussi, c'est que j'ai toujours bien travaillé avec l'ensemble des maires, je dis bien l'ensemble des maires de la Métropole, et j'ai eu aussi des responsabilités en tant que Vice-Président, puisque vous savez que j'assumais cette responsabilité en matière de transport. Et là, chaque fois, on travaillait ensemble sur les dossiers. Et ce que l'on recherchait à un moment donné tous ensemble, c'était l'intérêt des habitants de la grande Métropole. J'espère donc, Madame, que nous allons continuer comme cela. Encore merci, Madame, pour la confiance que vous me témoignez.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Avec plaisir, André. Bienvenue. Bienvenue au Bureau de la Métropole.

(Applaudissements.)

2. FBPA-002-26/06/2025-CM - Election du 7ème Conseiller délégué membre du Bureau

Maintenant, nous allons procéder à l'élection du septième Conseiller délégué. Nous avons reçu la candidature de Monsieur le maire de Trefts, Pascal Chauvin, qui est ici présent. Y a-t-il d'autres candidatures ? (Non.) Monsieur Boulan vous devez le connaître un petit peu quand même car vous êtes le voisin.

Sur cette candidature, nous allons faire la même chose et procéder à main levée. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Monsieur Pascal CHAUVIN est élu septième Conseiller délégué.

(Applaudissements.)

TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE (16h00)

95. MOB-001-26/06/2025-CM - Conditions d'application de la gratuité des transports pour les enfants de 0 à 10 ans révolus et les personnes de 65 ans et plus : approbation de modifications de l'annexe tarifaire des transports en commun

Nous allons passer maintenant aux rapports 95 à 117.

Sur le 95, j'ai reçu un amendement du groupe La Métropole du Bien Commun qui va être présenté par Madame Batoux. Vous avez eu connaissance, toutes et tous, de cet amendement. On va passer d'abord la parole à Madame Pila sur le rapport 95, et ensuite à Madame Batoux.

Madame Catherine PILA.- Merci, Madame la Présidente.

Madame la Conseillère métropolitaine, Madame Batoux, votre intervention m'interpelle et elle me laisse vraiment perplexe. Vous nous faites une proposition qui est double : étendre la gratuité proposée par la Présidente Vassal, et demander l'immédiateté de cette mesure au 1^{er} juillet et non pas au 1^{er} septembre. La gratuité, la libre circulation concernera au 1^{er} septembre, 240 000 enfants de moins de 10 ans de notre territoire. Elle concernera 500 000 personnes de plus de 65 ans, soit 740 000 personnes, 740 000 habitants de notre territoire sur 1,8 millions d'habitants et c'est 40 % de notre population métropolitaine. 40 % ! C'est une aide très concrète qui est offerte aux familles, c'est une aide très concrète pour le pourvoir d'achat, une aide concrète pour les retraités, une aide concrète pour nos aînés, une aide pour le quotidien et comme si le quotidien ne suffisait pas, une aide aussi pour les loisirs. Partout, partout sur le territoire métropolitain, oui, Monsieur Krehmeier, je déroule, partout, partout et tous les jours.

Vous, Madame Batoux, avec vos amis municipaux, qu'allez-vous proposer ? Concrètement ? Vous avez fait les poches des Marseillais en augmentant la taxe foncière de

manière historique, cela c'est un beau cadeau pour les Marseillais, un cadeau pour les retraités, un très beau cadeau pour les petits retraités. Vous avez massacré leur pouvoir d'achat. Ils auraient pu profiter, profiter un peu de loisirs, de loisirs supplémentaires, gâter leurs petits-enfants et vous, vous les avez pénalisés.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous allez avoir la parole, ce n'est pas la foire d'empoigne ici, donc vous respectez la personne qui parle et vous lui répondrez. Donc je vous demande, s'il vous plaît, le silence. Merci.

Madame Catherine PILA.- D'un côté vous nous donnez des leçons et de l'autre vous ne nous les appliquez pas. Je vais me permettre de reprendre les mots de votre maire qui a l'habitude de nous dire en Conseil municipal : « Vous êtes nés avant la honte », « vous avez l'outrecuidance de... », alors effectivement, vous avez l'outrecuidance aujourd'hui de nous demander une gratuité des transports pour tous les habitants de notre Métropole, ou au moins pour ceux qui ont moins de 18 ans. Concrètement, cela coûte 20 M€ à la Métropole. Si vous souhaitez étendre cette gratuité, profitez du budget municipal pour le faire. On vous tend la main. Venez, venez avec nous ! Venez, allons-y et étendons cette gratuité ! Vous demandez ensuite l'immédiateté de la gratuité. Cette gratuité est voulue, elle a été proposée, elle a été présentée par la Présidente Vassal. Elle seule. Vous nous demandez donc d'anticiper de 2 mois. Deux mois, c'est court sur un temps de mandat, c'est très, très court. D'anticiper de 2 mois, cette mesure. Deux mois ! Vous avez mis 5 ans pour installer 192 caméras de vidéosurveillance. Vous avez mis 5 ans pour finaliser des écoles dont les projets étaient déjà initiés par vos prédécesseurs. Voulez-vous d'autres exemples ? On parle de 2 mois.

(Brouhaha)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je viens de vous le dire. Un peu de respect, on vous écouterà de manière religieuse après par la suite. Je ne vais pas le répéter trois fois ! S'il vous plaît, vous laissez la parole à Madame Pila.

Madame Catherine PILA.- Et *a contrario*, dans un mandat métropolitain, nous aurons concrétisé l'extension du tramway au nord, l'extension du tramway au sud, la création du BHNS, l'arrivée du métro automatisé...Donc souffrez de ce bilan ! Excusez-nous mais souffrez de ce bilan ! (Applaudissements.)

Vous viendrez bien évidemment vous apprêter tous ces projets, l'extension du tramway, l'automatisation du métro, l'arrivée du BHNS...

Madame Marie BIAGGI.- Les écoles, la place Castellane, voilà !

Madame Catherine PILA.- Vous viendrez ceints de vos écharpes, on vous accueillera vous serez les bienvenus, mais les Marseillais ne sont pas dupes.

Madame Marie BIAGGI.- Exactement !

Madame Catherine PILA.- Madame Batoux, cessez s'il vous plaît...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Ohanessian et Monsieur Krehmeier, si vous continuez de cette façon, Madame Batoux n'aura pas la parole ! Ici, c'est moi qui préside l'Assemblée. C'est clair ? (Applaudissements.)

Madame Catherine PILA.- Donc cessez, mais les vérités vous gênent Monsieur Ohanessian, cela vous gêne ! Vous parlez d'un temps court, moi je vous parle d'un temps très long, de réalisation de projets et cela vous gêne énormément.

J'ai une petite proposition à vous faire : puisque vous tendez la main, vous nous faites des propositions, moi je vous en fais une : on a travaillé, on s'est réuni sur un COPIL du tramway du Quatre-Septembre. Ce COPIL du tramway du Quatre-Septembre nous a permis de définir quelques contours et il nous a aussi montré qu'il y avait des blocages, des blocages avec un double discours, une duplicité de certaines choses. Vous nous faites des propositions, je vous en fais à mon tour : travaillons, travaillons ensemble pour ce projet du tramway du Quatre-Septembre, cela amène quelque chose, c'est concret, cela participe au développement des

transports, c'est un transport qui est vertueux, un transport qui permet aussi une accessibilité à 100 % et ce serait vraiment dommage de s'en priver. Plutôt que de proposer pour polémiquer, ce qu'on vous propose c'est de proposer des projets de grande ampleur, des projets structurants. Accompagnez-nous, ne dites pas oui au GIP pour dire non aux réunions publiques, ou pour dire peut-être lors des COPIL, tenons-nous la main, avançons ensemble sur les sujets transports. Je pense qu'on est tous sur la même longueur d'ondes. Nous voulons permettre une meilleure mobilité à nos concitoyens. Donc travaillons ensemble et arrêtez les polémiques.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Pila.

Madame Batoux a seule la parole. On va l'écouter religieusement. On va le faire, car nous allons montrer que nous savons respecter la différence.

Madame Marie BATOUX.- Merci, Madame la Présidente. Cela on va effectivement le constater, mais je ne sais pas très bien si je dois présenter mon amendement ou si nous devons ici, collectivement, faire un bilan de notre mandat. Je ne crois pas que les maires de la Métropole soient très intéressés par ce débat marseillo-marseillais. En revanche, il me semble que nous avions effectivement un amendement qui finalisait les propositions qui ont été faites par le groupe en commission, cette commission que notre groupe avec le groupe Métropole à gauche a demandé à la Présidente, qu'elle a accepté de mettre en place, c'était une demande qui datait du 28 avril 2023 puisque nous voulons être précis sur la question. Mais aujourd'hui, cet amendement était une manière de finaliser nos propositions qui n'avaient pas été débattues collectivement puisque la dernière commission conclusive n'a pas eu lieu et que nous avons découvert cette proposition - nous nous en sommes félicités par ailleurs, je n'ai pas oublié le dernier Conseil métropolitain, le maire de Marseille s'est félicité de ces avancées pour les Marseillaises et les Marseillais - en revanche, permettez-moi de vous dire que notre proposition allait jusqu'à 18 ans pour une raison simple et efficace : « Oui, alors toujours plus », mais effectivement on a aussi des propositions de recettes que si vous nous laissez les faire, nous pourrons en débattre, mais la question des 18 ans, pourquoi ? Parce que les élèves jusqu'à 10 ans, ils vont à l'école primaire, l'école primaire, c'est l'école, le bâtiment scolaire de proximité qui permet d'être rejoint en général à pied et donc nous ne considérons pas effectivement que c'était le public prioritaire. En revanche, pour aller au collège, au lycée, il y a une distance qui est supplémentaire et qui nécessite des transports en commun. C'est juste ce que nous essayons de porter à la collectivité. Maintenant, il se trouve que nous sommes très inquiets de la situation de nos collégiens et de nos lycéens avec des associations qui travaillent et qui nous disent qu'aujourd'hui certains doivent choisir entre la cantine et les transports scolaires. Souffrez que la situation sociale de notre ville, mais de la Métropole aussi, nous interpelle. Donc effectivement, cette gratuité nous semblait forte à accéder sur la question des 18 ans, des personnes à mobilité réduite parce qu'ils subissent une situation dans les transports très compliquée et puis de souffrir aussi de la question des pics de pollution. Nous enchaînons les pics de pollution d'ozone. La gratuité, ces jours-ci, nous semblait être une mesure à la fois de santé et d'urgence climatique.

Maintenant, premier septembre, oui, parce que cela fait un moment que l'on travaille, et que vous travaillez là-dessus, et qu'il se trouve que nombre de Marseillais seront assignés à résidence et que c'était une capacité, une possibilité de leur offrir des vacances cet été.

Maintenant, Madame la Présidente, malgré notre ambition, effectivement, nous nous inquiétons et c'est pour cela que mes collègues s'insurgent. Nous voyons se succéder les crises au métro, avec des Marseillais qui ont été impactés lourdement sur la question, on peut quand même constater cela, c'est-à-dire que nous avons eu accumulation des déchets, situation d'insalubrité, des mouvements de grève, des bus avec des gens entassés, des tramways qui étaient impossibles à prendre, tellement de gens attendaient sur les quais. Effectivement, souffrez, chers collègues, que nous soyons inquiets.

Madame LA PRÉSIDENTE.- On vous écoute, Madame Batoux.

Madame Marie BATOUX.- Je sais bien.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Alors finissez votre intervention parce qu'il y en a encore une derrière, et il faut que Monsieur Pons vous réponde. Merci, vous êtes gentille.

Madame Marie BATOUX.- Je fais finir mon intervention notamment puisque les enseignants de Jolie Manon attendaient devant et j'ai peur quand même de vous dire que la satisfaction que nous aurions dû avoir en septembre soit légèrement gâchée par un réseau de bus qui ne soit pas à la hauteur. Le maire de Marseille vous a écrit, nous vous avons écrit. Nous avons besoin d'augmenter la fréquence sur cette école, et nous n'avons pas les réponses. Si votre but, c'est de nous faire aligner l'argent comme visiblement cela a été sous-entendu, nous vous conseillons de regarder le rapport de la CRC sur les tunnels qui propose de belles pistes...

Madame LA PRÉSIDENTE.- On vous répondra en commission.

Madame Marie BATOUX.- ... de solutions de recettes pour la Métropole.

Juste pour dire que ce n'est pas un débat marseillo-marseillais. 59 000 Marseillais sortent chaque jour travailler dans les communes du territoire métropolitain. 90 000 personnes dans la Métropole viennent travailler chaque jour à Marseille. Aujourd'hui, l'attractivité du territoire métropolitain est bien dépendante du service de transport que nous avons.

Donc effectivement, nous sommes disponibles pour travailler, mais il faut effectivement travailler ensemble ! Merci et nous sommes tout à fait favorables à ce rapport. Merci ! (Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Batoux. Monsieur Rivoallan a demandé la parole.

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- Merci, Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs les Conseillers, le 13 janvier dernier lors d'une conférence de presse avec le député Franck Allisio, nous avons été les premiers à proposer des mesures de gratuité pour les transports en commun. C'est pourquoi nous voterons bien évidemment favorablement à ce rapport.

Cependant, il est regrettable que vous fassiez aujourd'hui de ce sujet une campagne publicitaire à votre seul bénéfice, notamment en affichant sur les abribus avec, je vous le rappelle, l'argent du contribuable.

Cela étant dit, je souhaite également attirer votre attention sur une problématique du stationnement pour le personnel soignant de la Timone. Rappelez-vous, à l'époque du COVID, à 20h00, on tapait sur des casseroles, aujourd'hui on ne pense plus à eux. Malgré les mesures temporaires mises en place durant la période des travaux, ces professionnels rencontrent toujours de grandes difficultés pour accéder à leur lieu de travail.

Avec l'ensemble des élus du groupe RPR et indépendants, nous souhaitons la mise en place d'un abonnement RTM gratuit pour tous les personnels soignants concernés jusqu'à la fin effective des travaux. Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Pons. Madame Pila, au niveau technique, vous répondrez en commission, ne vous inquiétez pas.

Monsieur Henri PONS.- Si vous me permettez, je vais essayer de recentrer un peu le débat, d'éviter de jeter de l'huile sur le feu, sur une discussion qui a échaudé, qui a réveillé toute la salle d'ailleurs, je vous en remercie.

En revanche, je voudrais juste vous dire, Madame, j'ai bien écouté tous vos propos, ce que vous avez dit tout à l'heure, et honnêtement, votre proposition est louable mais il n'y a qu'un petit problème : c'est que ce n'est pas réalisable actuellement. Voilà, c'est tout simplement cela. Je me remets dans la discussion qu'on a eue en introduction autour du budget annexe des transports et si vous avez bien entendu la discussion proposée par Didier Khelfa, la Métropole s'est inscrite dans une trajectoire budgétaire. Cette trajectoire budgétaire, donc il a été décidé

de se désendetter. Le coût de cette opération, que je trouve pour un bon démarrage comme cela, plutôt intéressant, est quand même de 20 M€. Quand on veut réduire, diminuer la trajectoire budgétaire, aller vers du positif, investir 20 M€, je trouve cela pas trop mal, très sincèrement.

Après, étendre cette gratuité à la totalité de la Métropole, je vous invite très volontiers si vous voulez, on en parle, à me rejoindre un jour dans un bureau quelconque à la Métropole et à ce moment-là, on pourra échanger très clairement sur les problématiques budgétaires. Je pense que vous serez excessivement surprise par la problématique de la gratuité des transports, le delta que cela amène sur les finances propres de la Métropole et qui pourrait grever justement le plan mobilité qui a été mis en place. Voilà c'est tout ce que je peux vous dire.

En revanche, si vous permettez, Madame la Présidente, je vais vous faire un petit rajout. Je m'étais déjà exprimé sur le sujet il y a quelques mois en arrière, je m'étais rapproché d'une collectivité très, très poche. Là, quand vous sortez de Marseille, vous prenez à gauche vers l'Ouest et je peux vous dire que la gratuité totale actuellement des transports est quelque chose que les métropoles n'arrivent pas à maîtriser, voilà, pour une raison très, très simple ; en fait ils s'appuient sur les dépenses faites les années suivantes mais malheureusement, ou heureusement, les transports quand ils deviennent gratuits, sont plus fréquentés et cela marche d'une façon très simple sur les transports en car que vous avez évoqués, quand vous passez la porte d'entrée d'un car, cela se déclenche et cela vous augmente le prix du prestataire. Donc actuellement, il est impossible, dans la situation financière dans laquelle sont les collectivités territoriales, dans laquelle est de fait la Métropole, de faire la gratuité totale. Pour le moment, je vous assure même si la situation financière permet le pas et je me suis renseigné aussi. Je suis allé regarder un peu ce qui se passait dans le monde entier. Il y a quelques villes qui ont essayé de faire la gratuité des transports, en Amérique du Nord, en Asie et qui sont revenues sur ce sujet-là.

Voilà c'est tout ce que je voulais vous dire, sans jeter de polémique sur le sujet.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Pons. Nous allons passer au vote sur d'abord l'amendement bien entendu. Je mets l'amendement au vote.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

L'amendement est rejeté.

Sur le rapport 95, qui s'abstient, qui vote contre ? Le rapport est adopté.

Rapport n°95, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

96. MOB-002-26/06/2025-CM - Création de produits tarifaires destinés au dispositif de 'gamification' métropolitain et mise à jour de la gamme - Approbation de l'annexe tarifaire des transports métropolitains

Monsieur Cédric DUDIEZÈRE.- Merci, Madame la Présidente, ce sera très rapide.

Madame la Présidente, contrairement au rapport précédent que nous avons approuvé, avec enthousiasme, comme l'a rappelé le Président Rivoallan, nous sommes beaucoup plus circonspects et c'est peu de le dire concernant cette démarche de gamification : cette mesure, qui ressemble plus à un gadget de communication, nous semble compliquée à mettre en œuvre, et pour tout vous dire, nous doutons fortement de son efficacité.

La deuxième partie du rapport, en revanche, contient des bonnes mesures sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'opposer, ce sera donc une abstention sur l'ensemble de ce rapport pour notre groupe. Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Pons.

Monsieur Henri PONS.- Cela me fait du bien de parler.

Je veux juste vous répondre qu'il faut avoir un peu de mémoire : il y a quelques années en arrière, nous avons repris à la Métropole, toute la gamme des tarifications métropolitaines : nous sommes passés de 236 tarifs différenciés, de mémoire c'est à peu près cela, à une trentaine de titres différenciés et dont le but justement était d'arriver à l'open-payment à la demande de Madame la Présidente. C'est une proposition vers plus de simplification. Je pense que seul le terrain nous dira si on a été efficaces ou non, mais je pense franchement que c'est une bonne idée que de faire cela par rapport à ce qu'on a eu connu sur la totalité du territoire de la Métropole.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Pila, vous voulez rajouter quelque chose sur cela ?

Madame Catherine PILA.- Merci. C'était pour vous remercier, Madame la Présidente, puisque dans ce rapport nous traitons de la gratuité pour les voyages scolaires des élèves des écoles publiques de Marseille, de la petite section au CM2, c'est une proposition que je vous avais faite dès 2019 quand je suis arrivée à la présidence de la RTM. Vous l'avez concrétisé, et les choses se passent et se passent bien avec une demande croissante. La dotation passe de 250 000 à 300 000 titres qui sont octroyés pour les enfants de la ville de Marseille, donc la Métropole est au service des enfants de moins de 10 ans, dans le cadre familial pour la gratuité dont nous avons parlé tout à l'heure, et également dans le cadre des sorties scolaires avec un bénéfice de plus de 50 000 titres qui sont alloués à partir de ces jours-ci, donc merci à vous.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Pila.

Sur ce rapport 96, est-ce qu'il y a des votes « contre » ?

Abstentions ? Le rapport est adopté.

Rapport n°96, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

97. MOB-003-26/06/2025-CM - Approbation de la distribution de titres de transport gratuits à l'occasion de la 48ème édition de la compétition nationale des métiers organisée par Worldskills France

Rapport 97, contre ? Abstentions ? Adopté.

Rapport n°97, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

98. MOB-004-26/06/2025-CM - Approbation du rapport annuel de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la Métropole : Bilan 2023-2024 des actions métropolitaines en faveur de l'accessibilité

Rapport 98, il y a des demandes d'intervention ? Oui, Madame Rovera.

Madame Laure ROVERA.- Madame la Présidente, mes chers collègues.

Madame la Présidente, mes chers collègues, le rapport annuel présenté aujourd'hui dresse un bilan sévère de l'accessibilité dans nos transports...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Eh oui !

Madame Laure ROVERA.- Seules 9 stations de métro sur 29 sont accessibles, 16 autres verront leurs travaux commencer en 2029. Pourtant, le plan de mobilité prévoyait une accessibilité totale en 2028.

Pire encore, même les stations dites accessibles ne le sont pas toujours. L'ascenseur est souvent en panne au Prado, à la Fourragère par exemple, impossible pour une personne en fauteuil de se déplacer de manière autonome. On leur demande même d'être accompagnées d'un agent. Quant aux annonces sonores, leur absence récurrente empêche les personnes malvoyantes de savoir où elles se trouvent. Voilà la réalité. Un véritable parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap. Aux arrêts de bus, même chose. En 2024, à Marseille et dans d'autres communes de la Métropole : 0 point d'arrêt rendu accessible, zéro. Il y a bien eu quelques travaux en lien avec la restructuration du réseau, mais vous en conviendrez, le compte n'y est absolument pas, c'est inacceptable. Les PMR ont autant le droit que les autres de prendre le bus et c'est à la Métropole de leur en donner les moyens.

Le service Mobimétropole est saturé et défaillant. Trop de PMR nous alertent sur son inefficacité. Par exemple, avec le service Mobimétropole, les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas aller voir un spectacle à l'Aréna. Ils doivent se payer un transport privé. Il faut des moyens, tout de suite. Nous renouvelons notre demande d'extension de la gratuité pour les personnes en situation de handicap, alors que ce sont elles qui affrentent le plus d'obstacles pour se déplacer, pour accéder à l'emploi, à la culture, au service. La gratuité serait une mesure de justice. Elle est attendue, elle est légitime.

Madame la Présidente, mes chers collègues, ce rapport ne doit pas rester lettre morte. Il appelle des décisions concrètes, immédiates et à la hauteur des enjeux. Il est temps d'aller au-delà des mots et de faire de l'accessibilité votre priorité. Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Pons, il faut avoir les oreilles bien accrochées pour entendre ce type d'intervention, mais ce n'est pas grave. Allons-y !

Monsieur Henri PONS.- Je vais rester calme. Je ne mettrai pas d'appréciation.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Oui, cela ne vaut pas la peine de s'énerver pour cela, c'est mauvais pour la santé.

Monsieur Henri PONS.- Chère Madame, permettez-moi de vous répondre très calmement, s'il vous plaît. Je trouve personnellement cette intervention à propos des personnes porteuses de handicap plutôt très déplacée, chère Madame. Je vais vous expliquer pourquoi.

D'abord parce que j'en suis quelque part relativement responsable, puisque j'ai la délégation des transports et parce que j'ai regardé depuis des années les travaux qui ont été faits sur l'ensemble du territoire et sur les prestataires de services à qui on a donné des obligations. Il y a quelques personnes ici qui connaissent la problématique des cars. Moi je peux vous dire, quand je suis arrivé dans les transports, cela fait quand même presque 10 ans via le Département, car c'était le Département qui avait la compétence Transports et que j'étais Président de la RDT 13. Donc c'était quand même la Présidente qui était déjà en responsabilité et je siégeais au Conseil d'Administration de la RTM. Je peux vous dire que la RTM, Madame, au fil des années, a fait des efforts énormes pour rendre les bus accessibles aux personnes porteuses de handicaps. Je ne voudrais pas revenir systématiquement sur la problématique de l'argent, mais quand je vois l'argent qu'ont coûts les investissements, pour réaménager les stations de métro, j'ai connu, Madame, les stations de métro à Marseille, je peux vous dire qu'il y a une sacrée différence. J'ai participé notamment aux décisions sur la station de métro Gare Saint-Charles. Les travaux qui ont été faits sont colossaux pour permettre un accès pour les PMR. Alors certes, peut-être que le système n'est pas parfait, mais je peux vous garantir, Madame, que beaucoup d'efforts ont été faits sur ce sujet-là et je suis désolé de vous parler comme cela, mais je ne peux pas admettre vos propos et que vous disiez de telles choses devant tout le monde.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Je vais faire une demande particulière au Protocole, c'est de mettre Madame Laure Rovera systématiquement dans les invitations diverses et variées que nous faisons pour qu'elle voit les travaux qui sont faits au quotidien dans la révolution que l'on est en train de mettre en place. Je pense qu'il y a un petit décalage, peut-être que son agenda ne correspond pas à nos inaugurations, mais je pense qu'il faut qu'elle apporte une attention particulière et que surtout, elle soit présente pour voir véritablement ce que l'on fait, alors que notamment ce métro n'était pas accessible et on le rend accessible sur les différents axes, que nous ne sommes pas en 2028 mais en 2025, et surtout que ce que nous avons fait. Au lieu de dire merci, accordez-nous au moins ce bénéfice-là. Vous ne pouvez pas venir, certains de vos collègues, aux inaugurations, tapez dans les mains, et dire « c'est moi qui l'ai fait » et d'un autre côté dire que l'on ne fait rien. Ce n'est pas très grave, j'insiste, Madame Rovera, pour que vous soyez systématiquement présente à toutes les inaugurations, il va falloir que vous preniez du temps sur votre agenda car il va y en avoir de nombreuses. Nous allons passer au vote sur ce rapport.

Qui vote contre ? (Aucun.) Qui s'abstient ? (Aucun.) Vous votez « pour » ? Très bien. Donc il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°98, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

99. MOB-005-26/06/2025-CM - Rapport retiré

Le rapport 99 est retiré.

100. MOB-006-26/06/2025-CM - Approbation du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) du bassin de mobilité Aix-Marseille-Provence coconstruit avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur le rapport 100, pas d'opposition ? (Aucune.) Adopté.

Rapport n°100, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

101. MOB-007-26/06/2025-CM - Actualisation du règlement des transports scolaires applicable pour l'année scolaire 2025-2026 et suivantes

Sur le rapport 101, pas d'opposition ? (Aucune.) Adopté.

Rapport n°101, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

102. MOB-008-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant 6 à la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public "Aix en Bus"

Sur le rapport 102, pas d'opposition ? (Aucune.) Adopté.

Rapport n°102, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

103. MOB-009-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant 4 au contrat de concession du réseau de transport public "La Métropole Mobilité" : Libébus, Bus de l'Etang étendu aux communes de Carry-Le-Rouet, Sausset-les-Pins et Châteauneuf-les-Martigues

Sur le rapport 103, pas d'opposition ? (Aucune.) Adopté.

Rapport n°103, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

104. MOB-010-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de concession pour la fourniture, la maintenance, le nettoyage et l'exploitation publicitaire d'abris-voyageurs et de mobiliers publicitaires sur le territoire de la Métropole

Sur le rapport 104, pas d'opposition ? (Aucune.) Adopté.

Rapport n°104, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

105. MOB-011-26/06/2025-CM – Rapport retiré

Le rapport 105 est retiré.

106. MOB-012-26/06/2025-CM – Rapport retiré

Le rapport 106 est retiré.

107. MOB-013-26/06/2025-CM - Sécurisation du parc de stationnement Vieux-Port / Hôtel de Ville à Marseille - Approbation de l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation de ce parc

Sur le rapport 107, pas d'opposition ? Monsieur Gilles, sur la sécurisation du parc de stationnement Vieux Port Hôtel de Ville.

Monsieur Bruno Gilles. Madame Batoux souhaite également intervenir ? (oui.) D'autres interventions ? Ne partez pas Madame Rovera. Ne faites pas cela.

(Aucune autre intervention.)

On va commencer par Monsieur Rivoallan. On y va. J'ai hâte de voir ce qu'il va nous dire.

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- J'aime votre impatience Madame la Présidente. Merci de me donner la parole.

Je prends la parole aujourd'hui pour évoquer un sujet auquel je tiens particulièrement : la sécurisation des parkings métropolitains. C'est un projet que j'ai porté avec détermination au nom d'un principe simple, la sécurité des usagers doit être une priorité partout, y compris dans des lieux et dans des espaces du quotidien, que ce soient des parkings ou dans la rue. Ils doivent être des lieux sûrs, accessibles et exempts de toute forme de violence, de dégradation et d'insécurité. Je me réjouis donc de cette démarche, qu'elle soit faite aujourd'hui et engagée, bien qu'elle se fasse un peu tardivement. C'est une bonne nouvelle pour notre Métropole, pour ses habitants et pour tous ceux qui utilisent nos équipements chaque jour mais je tiens aussi à dire avec lucidité : « Ce n'est qu'une étape. » Le chantier de la sécurité sur les périmètres métropolitains est immense et il ne saurait être réduit à une seule question de parking. Nous devons aller plus loin en renforçant la sécurité des transports ou les incivilités, les agressions, et les tensions restent trop nombreuses. En protégeant mieux les agents de la RTM

qui font face à des situations de plus en plus difficiles et en mettant un terme aux fraudes massives qui fragilisent notre système, et pèsent sur les utilisateurs honnêtes de ces transports en commun.

Je veux porter ici le message de la responsabilité : il ne s'agit pas de multiplier les annonces mais de construire une stratégie cohérente, rigoureuse et suivie dans le temps. Je resterai pleinement mobilisé sur ces enjeux, comme je le suis depuis des années, et notre groupe votera favorablement pour ce rapport et je vous en remercie. (*Applaudissements.*)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Batoux.

Madame Marie BATOUX.- Merci. Madame la Présidente, chers collègues, après le débat budgétaire qui anime nos réflexions depuis le début de cette séance, cela me fait quand même réagir à ce rapport parce qu'effectivement, plus de sécurité dans les parkings marseillais, nous y sommes favorables, dans les parkings métropolitains bien sûr. L'intention de permettre aux femmes que vous dites, de manière récurrente, de les utiliser en toute sécurité, nous nous en félicitons, mais nous avons quand même des interrogations. Effectivement, pour revenir sur les débats précédents, à la fois portés par Monsieur Canicave, Monsieur Khelfa et Monsieur Pons, c'est-à-dire que, au moment où toutes les collectivités subissent des coupes budgétaires décidées par le gouvernement de manière arbitraire, et sans considérer tout à fait la nature et les conséquences, nous nous interrogeons, Madame la Présidente, sur finalement des investissements qui sont portés financièrement par la Métropole et non par les sociétés gestionnaires qui récupèrent les bénéfices de ces parkings. Aucune redevance versée pour les parkings Castellane et Préfecture exploités par Indigo, alors même que les parkings disposent de très peu de places de résidents, à notre goût. C'est ici la même logique que celle des tunnels pour lesquels le maire de Marseille vous a écrit, Madame la Présidente, quand la Chambre Régionale des Comptes a produit un rapport et a relevé que la SMTPC ne verse aucune redevance à la Métropole. 184 M€ ont été bien distribués depuis le début du contrat, ce sont 13 000 années pour les actionnaires, quand la Métropole n'en a touché que 13 000. Aujourd'hui des usagers contraints d'utiliser la voiture sont obligés de prendre ces tunnels et donc ils payent aller-retour 13 € par jour. C'est donc une privatisation des profits que l'on constate et une socialisation des pertes et aujourd'hui, à mon avis et à notre avis, la Métropole ne peut plus se le permettre. Ces ressources, nous n'avons plus le choix, nous devons aller les chercher. Elles nous sont indispensables pour financer la révolution des transports que vous appelez et que nous appelons de nos vœux.

Merci, Madame la Présidente, mes chers collègues. (*Applaudissements.*)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Gilles.

Monsieur Bruno GILLES.- Oui, merci Madame la Présidente, mes chers collègues.

Quelques mots effectivement sur ce rapport, la Métropole, en tant qu'Autorité Organisatrice du Stationnement, gère 19 parkings en ouvrage à Marseille qui sont concédés en délégation de service public, ce qui représente à peu près 10 000 places de stationnement. Face aux enjeux de sécurité, aux attentes croissantes des usagers, notre Assemblée a déjà adopté en février 2024 un plan d'action global de sécurisation des parkings métropolitains. Ce plan prévoit des investissements ciblés et des mesures opérationnelles : gardiennage, vidéoprotection, dispositif anti-intrusion, sécurisation des accès. Dans sa phase de déploiement, ce sont 8 parkings qui ont été identifiés comme prioritaires et les résultats sont là : la baisse des actes de malveillance est significative. Cette efficacité confirmée justifie d'ailleurs pleinement la poursuite des actions engagées, avec une sanctuarisation progressive des autres parkings du réseau et le maintien d'une présence humaine afin de consolider durablement les effets positifs observés. C'est dans cette stratégie globale que s'inscrit le rapport soumis aujourd'hui relatif à un avenant pour la sécurisation du parking Vieux Port Hôtel de Ville. Ce dernier prévoit, dès le 1^{er} juillet, un gardiennage tous les soirs de 18h00 à 04h00 du matin pendant 2 ans pour un montant de 240 000 €, mais ce n'est qu'un début puisqu'en septembre, d'autres parkings suivront ce déploiement, Préfecture avec portail piétons, vidéoprotection renforcée et

surveillance 7 jours sur 7, Estienne d'Orves avec contacteur d'alerte et gardiennage de nuit du mercredi au dimanche.

Aujourd'hui, ce rapport vient donc marquer une nouvelle étape dans la stratégie de sécurisation portée par la Métropole, dans la lignée des orientations fixées par notre présidente. D'ailleurs, Madame la Présidente, c'est le mercredi 11 juin que nous nous sommes retrouvés sur le parking Charles de Gaulle et avant de descendre dans le parking Charles de Gaulle, nous avons discuté avec des CIQ, des commerçants, des riverains, des abonnés et nous avons eu des félicitations unanimes sur la propreté et la sécurité de ce parking.

Les chiffres d'ailleurs parlaient d'eux-mêmes : une baisse de 35 % d'actes de délinquance au parking République entre 2023 et 2024, une baisse de 31 % aux Phocéens et 0 casse 0 vol au parking Charles de Gaulle sur les 8 derniers mois. La réussite de ce dispositif repose aussi sur le concours des forces de l'ordre que nous remercions chaleureusement, des policiers nationaux pleinement engagés dans ce plan d'action grâce à la Convention de sécurité et de prévention de la délinquance que nous avons conclue avec le préfet de police, les procureurs de Marseille et d'Aix. Oui, sécuriser les accès, renforcer la présence humaine, moderniser la vidéosurveillance, sanctuariser physiquement les lieux, cela demande des moyens, mais cela produit aussi des résultats, des résultats concrets, visibles, mesurables, qui sont les fruits d'un effort structuré, coordonné et assuré politiquement.

Enfin, mes chers collègues, en terminant, je ne cesserai de déplorer trop souvent dans nos débats, comme ici encore aujourd'hui, et dans des prises de parole sur les réseaux sociaux ou dans la presse, certains qui ont une tendance à rejeter sommairement, pour ne pas dire systématiquement, les actions que nous engageons en les réduisant à soi-disant des effets d'annonce ou à de la simple communication, sans doute par idéologie ou par facilité.

Nous pouvons le dire aujourd'hui avec fermeté, ce sont des actes, ce sont des décisions budgétaires conséquentes et surtout ce sont des résultats visibles sur le terrain. Car oui, ces résultats, nous les devons à une volonté ferme, un cap affirmé bien défini par notre Présidente Martine Vassal, qui a raison de nous rappeler notre devoir de mettre nos différences politiques de côté pour améliorer la sécurité et le quotidien des Marseillaises et des Marseillais. Plus que jamais, il est l'heure au moment où certains préfèrent les commentaires, parfois mensongers, à l'engagement, la posture à l'action. Nous, nous choisissons la méthode, les actes et les résultats. Je vous en remercie. (*Applaudissements.*)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Avant de passer la parole à Monsieur Pons pour les réponses au niveau des transports, j'aimerais, Monsieur Khelfa, si vous le permettez, que vous expliquez à Madame Batoux ce qu'est une DSP, une Délégation de Service Public car je pense qu'il y a un petit problème de compréhension. Je vous en prie, Monsieur.

Monsieur Didier KHELFA.- Merci, Madame la Présidente. Chers collègues, juste par rapport au questionnement...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Et le respect, vous le connaissez Monsieur Menchon ? Non, vous l'avez oublié.

Monsieur Didier KHELFA.- ... à ce niveau-là, je voudrais juste rappeler la mécanique budgétaire sur ce type de budget. On est sur un budget annexe qui est dans le cadre d'un service public industriel et commercial. Ce budget doit s'équilibrer par ses propres recettes. Dans le cas de la DSP, nous avons les moyens de demander un certain nombre d'ajustements au prestataire, chose qui a été faite. Monsieur Gilles parlait de décision budgétaire importante. Ces décisions budgétaires importantes sont absorbées dans le cas de ce budget annexe et « viendra » en déduction des résultats éventuels que l'on pourrait avoir.

Pour la Métropole, il n'y a pas d'impact budgétaire à proprement parler, en tout cas pas sur son budget principal et je vous rappelle que dans le cadre de ce budget annexe qui est largement excédentaire, nous avons pu sur l'année 2025 pour équilibrer le budget supplémentaire, nous sommes allés récupérer quelques sommes, quelques millions d'euros. Donc effectivement, il n'y a pas d'impact sur le budget principal. Les décisions budgétaires qui

sont prises dans le cadre de ce budget annexe, dans le cadre de ce service public industriel et commercial seront largement assumées par les redevances.

Voilà, Madame la Présidente, ce que je peux dire dans le cadre de la mécanique budgétaire et la relation entre le budget annexe et le budget principal.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Khelfa. Monsieur Pons vous voulez rajouter quelque chose, ou pas ?

Monsieur Henri PONS.- Je me garde pour la suite.

Madame LA PRÉSIDENTE.- D'accord, il vaut mieux vous garder pour la suite. Très bien.

Je vous remercie, on va passer au vote, ce sera plus simple parce que si on commence à rentrer dans le détail, je pense que cela va déborder énormément au niveau des commentaires désagréables sur le fait que j'ai déjà reçu tous ces courriers de la part de Monsieur Delogu, donc je vais répondre aux deux en même temps. Je répondrai d'abord dans l'ordre au député Delogu et puis après je répondrai au maire de Marseille de manière normale, comme il se doit puisqu'il m'a adressé un courrier. Donc ils auront tous les 2 la réponse, mais je pense que je vais faire un copier-coller, ce sera plus simple et cela ira beaucoup plus vite.

Sur ce rapport 107, qui s'abstient, qui vote contre ? Abstention Madame Camard ?

Madame Sophie CAMARD.- Abstention.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est noté, très bien. Le rapport est adopté.

Rapport n°107, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

108. MOB-014-26/06/2025-CM - Sécurisation des parcs de stationnement Préfecture et Castellane à Marseille - Approbation de l'avenant n°7 au contrat de concession relatif à la construction, l'exploitation et l'entretien de ces parcs

Rapport 108, abstention ? Adopté,

Rapport n°108, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

109. MOB-015-26/06/2025-CM - Sécurisation du parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille - Approbation de l'avenant n°3 au contrat de concession relatif à l'exploitation de ce parc

Rapport 109, abstention ? Adopté.

Rapport n°109, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

110. MOB-016-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant n° 7 au contrat de concession relatif à la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement Centre et Vieux-Port à La Ciotat

Rapport 110, abstention ? (Pas d'abstention.) Adopté à l'unanimité.

Rapport n°110, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

111. MOB-017-26/06/2025-CM - Approbation de l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public concernant l'exploitation des parkings Verdun et Port de plaisance, et sa mise à l'eau à La Ciotat

Rapport 111, Adopté.

Rapport n°111, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

112. MOB-018-26/06/2025-CM - Approbation de la nouvelle charte du Label Autopartage de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Rapport 112, abstention ? (Abstention.) Adopté. Vous avez perdu le chef de groupe, donc après je ne sais plus. Qui prend le relais chez vous du président de groupe ? Je n'ai rien compris. On avance.

Rapport n°112, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

113. MOB-019-26/06/2025-CM - Service de covoiturage métropolitain ' Lecovoiturage ' - Poursuite du dispositif

Monsieur PONS sur le rapport 113.

Monsieur Henri PONS. - Je voudrais juste vous faire une petite déclaration. Je vais être le plus bref possible concernant le covoiturage, qui est le principe de la lutte contre l'autosolisme, Madame Batoux, pardonnez-moi, tout à l'heure, vous avez cité le chiffre de 90 000 personnes qui tous les jours viennent à Marseille pour travailler. Je crois que c'est vous qui avez dit cela et je vous invite un jour, si vous avez le temps et la possibilité, à prendre la même direction que les gens qui rentrent à Marseille, vous verrez que l'autosolisme sur l'autoroute nord et sur l'autoroute du littoral, c'est impressionnant. C'est impressionnant et c'est vraiment un des grands maux que l'on a actuellement sur les transports en Métropole.

À travers ce rapport, c'est bien plus qu'un simple service de mobilité que nous prolongeons aujourd'hui. Nous affirmons une orientation politique forte : celle d'une Métropole qui prend ses responsabilités face à l'urgence climatique, à la congestion routière, et aux attentes de nos concitoyens en matière de déplacements quotidiens.

Depuis octobre 2023, le service métropolitain de covoiturage nommé « Lecovoiturage » s'est imposé comme une réponse concrète, efficace, et accessible, avec près de 470 000 trajets effectués en moins de deux ans, soit une progression de 154 % du nombre de trajets mensuels (j'adore les chiffres) et de plus de 39 000 usagers, les résultats parlent d'eux-mêmes.

Mais au-delà des chiffres, ce succès traduit une dynamique collective, portée avec détermination par cette majorité et par votre engagement personnel, Madame la Présidente. Car si nous en sommes là aujourd'hui, c'est aussi grâce à votre volonté constante de faire avancer cette Métropole sur le chemin de la transition écologique, non pas par les discours, mais par les actes.

En soutenant ce dispositif dès son lancement, en obtenant des financements de l'État via le Fonds Vert (il en reste), en mobilisant nos partenaires publics et privés (plus de 240 employeurs et campus), vous avez donné à cette politique une ambition à la hauteur des enjeux. Il suffit de se promener dans les zones d'activités qui sont autour d'Aix, pour savoir exactement quelle est la problématique des gens avec le covoiturage. Je vous invite aussi à y aller, c'est très intéressant, il y a de très grosses entreprises hors Marseille aussi.

Le covoiturage métropolitain, ce n'est pas simplement un outil de déplacement : c'est un choix de société, un choix pour l'environnement, bien sûr, avec 642 tonnes de CO₂ évitées, un choix pour le pouvoir d'achat, avec une tarification accessible (il faut quand même penser aux conditions difficiles des gens en ce moment) intégrée aux abonnements de transport. Et c'est aussi un choix pour plus de solidarité et de lien entre les habitants de notre territoire.

Aujourd'hui, nous ne faisons que prolonger une évidence, mais c'est aussi une étape : celle qui nous engage à aller plus loin, à faire du covoiturage un réflexe, et non une alternative ponctuelle, comme malheureusement c'est encore le cas.

C'est pourquoi nous voterons cette délibération avec conviction, et avec la volonté de continuer à soutenir toutes les politiques qui donnent du sens à l'action publique. Merci de m'avoir écouté et je me tairai jusqu'au bout du Conseil, je pense.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Merci, Monsieur Pons sur ce rapport, pas d'autre observation ? (non.)

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°113, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

114. MOB-020-26/06/2025-CM - Approbation d'une convention de mandat avec la SAS CITYBIKE Méditerranée - Service public 'levélo'

Sur le rapport 114, c'est le vélo, c'est Madame Meilhac qui intervient.

Madame Anne MEILHAC. - Madame la Présidente, chers collègues, le rapport 114 propose d'approuver une convention de mandat pour le service « levélo. » Il s'agit donc de location de vélo en libre-service à Marseille. Ce service « levélo » s'améliore un peu, nous le saluons et les Marseillais attendent avec impatience le déploiement de vélos supplémentaires déjà votés dans cet hémicycle. Alors pour que la confiance réitérée accordée à ce prestataire jusqu'en 2033, c'est-à-dire quand même encore 8 ans, vaille la peine, pour que votre politique cyclable soit une réussite, Madame la Présidente, il est nécessaire de s'attarder sur le réseau cyclable sécurisé qui était promis à Marseille, 2^{ème} ville de France pour l'année dernière.

Alors, le bilan montre qu'un peu moins de la moitié du réseau cyclable promis en 2024 a été livré à aujourd'hui à l'échéance et que sur cette petite moitié, alors je ne vous apprends rien, c'est dans la presse, 16 km encore sont sur trottoir, donc un peu de peinture, parfois même devant les portes d'un tramway, des aménagements dangereux et regrettables à bien des égards, qui sont livrés encore cette année, en 2025, devant les portes du tramway T3, par exemple. Alors, résultat de ces petits 45 % livrés à l'échéance, eh bien aucune des 8 lignes prévues pour Marseille et ses visiteurs, aucune n'a été livrée, elles ne sont même pas en travaux actuellement pour être terminées. Pourtant, le budget, il a été dépensé et même dépassé, 73 M€ au lieu de 60. Alors, en lien avec ce rapport 114 sur « levélo », il serait utile d'expliquer à cette Assemblée comment on a pu arriver à ce dépassement, sans livrer le réseau prévu.

Le service « levélo », d'après votre propre bilan, ce sont des chiffres dévoilés un peu plus tôt cette année en atelier à la Métropole, aurait consommé 80 % de l'enveloppe, ne laissant que 20 % pour les pistes cyclables, mais dans la moyenne française, c'est l'inverse qu'on fait. On met 80 % sur les pistes parce que c'est ça qui sécurise véritablement les usagers.

Donc j'en arrive aux 2 questions qui n'ont pas pour l'instant reçu de réponse en commission. Premièrement, comment prévoyez-vous Madame la Présidente le coût du service « levélo » au moment où on s'engage vers un doublement de la taille de l'offre et deuxièmement, quelle mesure avez-vous prévu pour livrer le plan vélo numéro 1, le plan 2024, les 8 lignes et à quelle échéance ?

Nous voterons favorablement sur ce rapport, un vote positif mais prudent, merci.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je sais qu'il y avait une intervention de Monsieur Guelle également sur le Vélo+. Vas-y Frédéric, fais ton intervention, fais les deux maintenant, sinon on ne va pas s'en sortir. Philippe répondra aux deux.

Monsieur Guelle, s'il vous plaît.

Monsieur Frédéric GUELLE.- Merci, Madame la Présidente, mes chers collègues. Cette séance, si le poète Ovide était là, il aurait dit : « Ne craignons pas de dire la vérité. » Je ne le dirai pas en latin. Voilà. Je vous le dirai simplement en français.

Oui, c'est la vérité qu'il faut, face souvent, on pourrait dire, aux mensonges donc, que l'on entend de ci de là, et sur les réseaux sociaux. Mon intervention est sur le 115, donc sur la location longue durée, le vélo mis en place en 2020. C'est un véritable succès et ce projet, il faut le rappeler, est le fruit de la volonté politique de vous, Madame la Présidente, donc de faire de la mobilité des transports le cœur de votre engagement donc à la Métropole. Dès son lancement, ce dispositif a su convaincre et fédérer l'ensemble du territoire métropolitain.

Quelques chiffres :

- plus de 90 % de la flotte a été utilisée en 2024,
- une liste d'attente évidemment de 1 000 personnes donc au début de l'année
- Et ces vélos donc en location, une répartition massive entre Marseille, Aix, La Ciotat et on a vraiment un potentiel sur l'ensemble du territoire.

Bien, face à cette dynamique positive, la Métropole a su réagir vite et fort. 1 000 vélos à assistance électrique ont été commandés pour répondre à la demande croissante. Donc c'est tout l'objet de cette délibération 115 qui vous est soumise : organiser un déclassement progressif des vélos usagers afin de garantir la qualité du service, tout en intégrant des logiques économiques circulaires, d'inclusion et de responsabilité budgétaire.

Nous avons décidé donc, dans ce rapport 115 : d'abord la cession à l'euro symbolique aux associations du territoire. Donc, ces vélos anciens seront donnés à ces associations. C'est un choix fort et humain. Et ces vélos seront réservés à des usages non marchands pour des publics fragiles, éloignés de la mobilité, personnes en précarité, en insertion, jeunes et/ou seniors isolés. Cela s'inscrit parfaitement dans le plan de mobilité. Donc, Madame la Présidente, qui vise à garantir le droit à la mobilité pour tous, ce que vous voulez pour tous les métropolitains.

Ensuite, il y aura une vente aux enchères qui permettra de valoriser les vélos encore en état correct, mais ne pouvant pas être cédés gratuitement. C'est un moyen concret de limiter le gaspillage.

Enfin, la vente à des entreprises spécialisées dans le reconditionnement a permis d'alimenter une filière économique locale, verte, innovante, porteuse d'emplois non délocalisables au service de la sobriété matérielle.

Et lorsque le vélo est irréparable, il sera logiquement mis à la réforme, conformément à l'expertise technique.

Chers collègues, cette politique n'est pas une simple opération comptable. C'est un choix politique voulu par la Présidente pour une mobilité durable, pour une gestion rigoureuse

du patrimoine public et pour une solidarité concrète à travers la mobilité. Sous l'impulsion de notre Présidente, la Métropole ne se contente pas de promouvoir la mobilité douce : elle incarne, elle, la démocratie, elle l'organise pour tous.

En prolongeant la vie de ces vélos, en les mettant au service de celles et de ceux qui en ont le plus besoin, nous transformons un enjeu logistique en un levier d'inclusion, de solidarité et d'exemplarité écologique.

C'est ainsi que nous ferons vivre l'esprit même de la Métropole qui agit, qui anticipe, qui rassemble, qui fait. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Guelle. Je vais demander à Monsieur Ginoux de répondre aux 2 intervenants, s'il vous plaît. Merci.

Monsieur Philippe GINOUX.- Madame la Présidente, pour répondre à ce qui a été dit : on dira que la politique vélo, les Marseillais en ont rêvé et vous l'avez faite, Madame la Présidente, parce que c'est sous votre impulsion que le plan vélo a été fait en 2019 et jamais avant.

Partant de là, Marseille part de très loin et le constat, on l'a déjà fait, on le fait souvent en réunion avec les associations, mais de nombreux efforts ont été faits et effectivement, nous n'arrivons pas aux 80 km prévus dans le plan vélo n° 1. Mais pourquoi ? Tout simplement parce que nous avons eu les mêmes débats ici sur : « Qui va gérer la voirie métropolitaine à Marseille et la loi 3DS ? » Les Marseillais ont attendu jusqu'à la dernière minute, c'est-à-dire décembre, pour nous dire que finalement, ils laissaient la tâche à la Métropole. Alors cette tâche, nous l'avons relevée et bien comme il faut. Aujourd'hui, c'est 38,1 km de réalisé pour l'instant sur le premier plan vélo, 28 km qui vont être finalisés d'ici la fin de l'année 2026, donc d'ici la fin du mandat et 39 km supplémentaires qui sont actuellement à l'étude. Nous avons eu, ce matin, à Madame Prigent, mais j'aimerais qu'elle puisse témoigner de cela, une réunion en COPIL où nous travaillons tous les mois sur les avancées de nos projets. Voilà parce que la plupart d'entre eux ont été aussi freinés par cette incompréhension parfois entre services métropolitains et marseillais, sur des courriers égarés, sur des demandes d'arrêtés, sur des attentes, des choses qu'on a attendus. On aurait pu aller plus vite si effectivement, l'équipe qui aujourd'hui est à la tête de la commune de Marseille avait collaboré mieux avec la Métropole. Merci.

(Applaudissements.)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci, Monsieur Ginoux.

Sur ce rapport, il n'y a pas d'opposition ? (non.) Adopté à l'unanimité.

Rapport n°114, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

115. MOB-021-26/06/2025-CM - Approbation de principe concernant le déclassement progressif d'une partie de la flotte de vélos du service de location longue-durée "levélo+"

Il n'y a pas d'opposition sur le 115 non plus ? (non.) Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°115, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

116. MOB-022-26/06/2025-CM – Rapport retiré

Le rapport 116 est retiré.

117. MOB-023-26/06/2025-CM - Service de Proximité de Fret Ferroviaire métropolitain (SPFF) - Recherche de financement en vue de l'acquisition du matériel roulant

Sur le 117, Monsieur Vigouroux.

Monsieur Frédéric VIGOIROUX. - Madame la Présidente, j'aurais tellement voulu vous parler d'environnement, de développement durable, de report modal, d'éviter que les camions envahissent nos routes et je vais quand même le dire sous la haute autorité de mon Vice-Président aux transports, Henri Pons, nous sommes la seule Métropole en France à avoir décidé, en 2021, de construire un service de proximité de fret ferroviaire. Le fret ferroviaire, c'est la capacité que l'on aura dans les mois qui viennent, financés d'ailleurs par l'Europe, en relation bien sûr avec la RTM, c'est la seule façon pour nous d'éviter d'avoir des milliers de camions qui rentrent et qui viennent sur nos routes.

Mes chers collègues, actuellement, il y a une absence de concurrence sur ce segment, car il n'intéresse pas grand monde. Il faut donc que nous mettions en place, à travers cette délibération, après avoir fait moultes études d'économistes, etc. nous avons besoin maintenant d'envisager les achats nécessaires de locaux pour pouvoir préparer cet objectif avant la fin 2026, de faire évidemment une inscription particulière et une attractivité concernant le report modal. Cela s'inscrit pleinement dans le territoire métropolitain qui est particulièrement attractif, puisque sa position géographique, de la présence du Grand Port Maritime de Marseille, de nombreuses zones logistiques et des territoires en réindustrialisation, nous en avons parlé tout à l'heure, qui profitent aujourd'hui de flux de fret conséquent, mais malheureusement pas de réponse. Je précise pour ceux qui aiment le fret, que nous ne sommes pas dans une logique d'opposition avec d'autres opérateurs comme Exafret. Nous sommes sur une situation où, à votre demande, et j'allais dire de façon un peu extraordinaire puisque nous l'avons votée si, mes souvenirs sont bons, à l'unanimité de tous ces bancs, donc j'espère que je vais la retrouver, nous allons mettre en place un objectif de report modal qui soit le plus important pour nous.

Je ne vais pas rentrer dans le détail du SPFF qui permettra donc ce report modal, je vais simplement dire 2 choses, la première : les industriels sont intéressés, ce sont quand même les premiers concernés pour faire le report modal, le Grand Port de Marseille est intéressé parce qu'on se rend bien compte qu'il faut que sur les quais Est, on puisse accueillir la logistique nécessaire. L'ensemble de l'économie nous regarde, les nouveaux industriels sont intéressés et toutes les villes de la Métropole sont intéressées pour voir moins de camions sur ces routes.

Alors, sans opposer les modes de transport, je lance un appel, Madame la Présidente, allons jusqu'au bout le plus vite possible pour mettre en route ce système avec les responsables de la RTM, Madame la Présidente de la RTM, nous avons la capacité de le faire. Nous avons les moyens d'enclencher ce processus et je lance cet appel auprès de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe pour pouvoir financer cet extraordinaire projet. Nous serions les seuls à le faire, il n'y a pas de risque juridique, il y a simplement une volonté de faire et là où il y a une volonté, il y a un chemin de fer (*faire.*).

Madame LA PRÉSIDENTE. - Très bon. Bravo !

Merci. Sur ce rapport pas d'opposition, je suppose ? Monsieur Rivoallan souhaite parler en dehors du rapport ?

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN. - On n'a plus le quorum et j'aimerais que l'on puisse vérifier si on a le quorum parce que quand je compte l'assemblée, on n'a pas le quorum, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE. - D'accord, eh bien on va vérifier cela, Monsieur Rivoallan, bien entendu.

Si on est obligé de reconvoquer vous reviendrez tous au mois de juillet. Cela ne me dérange pas, je suis là, je ne suis pas en vacances, grâce à Monsieur Rivoallan.

Allons-y. Je crois que les membres de chez vous sont déjà partis aussi. On va compter. On va répondre.

Déjà on va demander à ceux qui sont à l'extérieur de rentrer. C'est la première des choses. Comme cela fera plaisir à Monsieur Rivoallan. Et rappelez les vôtres aussi, Monsieur Rivoallan.

Monsieur Henri PONS.- Juste pour rajouter des propos à ceux de Frédéric Vigouroux. D'abord dire que je suis très heureux de travailler avec Frédéric sur ce sujet-là parce qu'il est central par sa commune de Miramas...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Oui, c'est vrai.

Monsieur Henri PONS.- ... exactement...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Voilà, à cause de vous on a failli revenir au mois de juillet.

Monsieur Henri PONS.- Merci de revenir !

...un très grand enjeu au niveau fret ferroviaire, un très grand enjeu sur la gare ferroviaire de Miramas et je voulais juste dire quand même que, même si parfois on est assez éloignés de ce sujet-là, c'est un énorme sujet environnemental et un sujet de coût induit, et un sujet de sécurité pour les citoyens. Et je vous le dis très sincèrement, si on loupe le virage du fret ferroviaire, les entreprises qui sont susceptibles de s'installer sur le territoire métropolitain actuellement, notamment dans la zone industrielle qui est du côté de Fos, Port-de-Bouc, Miramas, on n'aura pas les emplois et cela, je vous garantis qu'on le paiera cher si on loupe ce virage-là. Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup.

Nous continuons à avancer.

Sur le rapport 117, pas d'opposition ? (non.) Adopté.

Rapport n°117, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

118. MOB-024-26/06/2025-CM - Approbation du principe de l'élaboration d'un règlement de voirie métropolitain - Création et composition de la Commission consultative ad hoc

Monsieur Ginoux, pour les rapports 118 à 120.

Monsieur Philippe GINOUX.- Avis favorable, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien.

Sur le 118, pas d'opposition ? (non.) Adopté.

Rapport n°118, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

C'est trop tard pour intervenir. On va accélérer pour faire plaisir à Monsieur Rivoallan.

119. MOB-025-26/06/2025-CM - Approbation d'un dispositif de soutien à la réfection et à l'aménagement des anciennes voies départementales cédées aux communes et des voies adjacentes

Sur le 119, pas d'opposition ? (*non.*) Adopté.

Rapport n°119, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

120. MOB-026-26/06/2025-CM - Approbation d'une convention de gestion avec la commune de Roquefort-La-Bédoule au titre de l'éclairage public de la commune

Sur le 120, pas d'opposition ? (*non.*) Adopté.

Rapport n°120, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Madame LA PRÉSIDENTE.- Alors attendez, je demande juste à ceux qui sont à l'extérieur de rentrer et donc je vais aller faire vérifier. En attendant, on avance un petit peu mais s'il n'y a pas de quorum, on reconvoquera. Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas un souci.

COMMISSION COHÉRENCE TERRITORIALE, PLANIFICATION, POLITIQUE FONCIÈRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT (16h55)

121. URBA-001-26/06/2025-CM - Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale Métropolitain

Sur le 121, pas d'opposition ? (*non.*) Adopté.

Rapport n°121, pas d'opposition. Adopté

Le rapport est adopté

Abstention du groupe RPR et Indépendants

Monsieur Jean-Baptiste RIVOALLAN.- On ne peut pas voter les rapports, il n'y a pas le quorum

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Rivoallan, franchement je crois que vous vous faites que des amis. Je ne dis rien. Je suis juste, ne vous inquiétez pas.

Vous voulez intervenir sur quel rapport, Madame Prigent ? Vous savez quoi ? Je ne vous avais pas sur la page. Donc, c'est pour cela. Effectivement, allez-y, vous avez la parole.

Madame Perrine PRIGENT.- Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, mes chers collègues, les questions de voirie et d'espaces publics sont toujours complexes à aborder tant elles impliquent de nombreux acteurs, impactent directement le quotidien de nos concitoyens qui ont besoin de vivre sur leur territoire au quotidien, dans un cadre adapté et un minimum confortable.

Madame LA PRÉSIDENTE.- J'attends de savoir s'il n'y a pas de quorum, on arrête et on reviendra grâce à vous.

Madame Perrine PRIGENT.- Poser une ambition claire, se projeter dans l'avenir est essentiel sur le creuset de la vie collective que sont les espaces publics dont la voirie, évidemment, est centrale. C'est ce que nous avons fait au travers du manifeste pour les espaces

publics, puis des ateliers du manifeste auxquels Monsieur Ginoux, tu as fait l'honneur d'ouvrir les choses avec moi, qui ont mobilisé plus de 80 structures différentes, qui ont permis d'esquisser une vision que nous avons souhaitée commune sur les enjeux, sur les ambitions, mais aussi sur la méthode. Descendre aujourd'hui dans la technique et le règlement de voirie métropolitain est une étape qui est importante pour poser un cadre clair pour les interventions dans l'espace public, mieux organiser les relations avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les concessionnaires. Eh oui, les concessionnaires, car nous le constatons tous, les dysfonctionnements persistent trop souvent, des travaux sont lancés successivement sans coordination, y compris sur des axes récemment requalifiés. Cela compromet la qualité du travail accompli, dénature parfois complètement des travaux initiaux. C'est une perte d'argent public.

Par ailleurs, nous le savons, pour une voirie réellement adaptée à tous les usages, donc piétons, cyclistes, transports collectifs et véhicules motorisés, il faut investir davantage et mobiliser les moyens nécessaires et adéquats. Le règlement actuel date de 2006, il était grand temps d'en adopter un nouveau, harmonisé à l'échelle métropolitaine concernée, (alors concernée puisque nous ne sommes pas tous à la même enseigne), vous nous proposez aujourd'hui de nous saisir collectivement du sujet et on ne peut que saluer cette démarche. La ville de Marseille est d'ores et déjà pleinement engagée dans ce processus. Les échanges entre la ville et la Métropole sont denses et avec Philippe, nous nous voyons effectivement régulièrement pour faire avancer différents projets, pas plus tard que ce matin, évidemment, cher Philippe, où nous avons encore parlé de projet sans nécessairement avoir de calendrier associé ou de ligne 1 du plan vélo qui n'arrive pas à s'incarner dans un tracé entier.

Je suis donc ravie de la commission consultative dédiée pour nous y retrouver encore une fois. Ce sera un grand plaisir. Nous tiendrons d'ailleurs lundi prochain à l'IMVT une première réunion du Lab des Espaces publics, puis la seconde, comme validé ensemble ce matin, sera dédiée au concessionnaire pour que nous allions, encore une fois en tout cas que nous tâchions d'allier les travaux de la ville avec ceux de la Métropole.

Je suis convaincue que la ville de Marseille, comme l'ensemble des communes qui sont concernées par ce sujet, saura faire entendre sa voix pour que ce règlement traduise au mieux les attentes de nos administrés et l'enjeu de renouveler les méthodes et les règles. Nous voterons favorablement à ce rapport.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Prigent.

Sur ce rapport-là, pas d'autre observation. Nous n'allons pas le voter, chère Madame, puisqu'effectivement il n'y a pas le quorum.

Je vais donc vous reconvoquer et je n'ai pas nécessité d'avoir le quorum la prochaine fois pour lundi matin, à 8 heures 30.

Merci, Monsieur Rivoallan.

Je lève la séance et vous revenez lundi matin, à 8 heures 30 car il y a des documents de SCoT et de PLU qui exigent impérativement d'avoir le quorum.

À lundi matin, 8 heures 30 pour tout le monde.

(La séance est levée à 17 heures.)